République algérienne démocratique et populaire

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique

Université Oran2 Mohamed Ben Ahmed

Faculté des langues étrangères

Support pédagogique

Module : Initiation à la linguistique

1ère année de licence LMD

Cours et travaux dirigés

Par : Dre KIES Hafida, Maître de conférences B

Année universitaire 2024-2025

- **Fiche contact**

Établissement	:	Université Mohamed Ben Ahmed Oran 2
Faculté	:	Des Langues Étrangères
Département	:	De Français
Public cible	:	1ère année LMD
Unité d'enseignement Fondamentale		
Crédit	:	04
Coefficient : 02	:	02
Type d'enseignement	:	Travaux dirigés (TD)
Mode d'évaluation :	:	50% contrôle continu, 50% examen final
Volume horaire :	:	3h / semaine
Dispense de la matière	:	Présentiel
Enseignante :	:	Dr Kies Hafida
Email :	:	kies.hafida@univ-oran2.dz

Module : Linguistique

- ## Objectifs généraux

1. **Comprendre les fondements théoriques de la linguistique :** Initier les étudiants aux concepts clés de la linguistique, à ses différentes branches et à son évolution historique.
2. **Développer des compétences d'analyse linguistique :** Permettre aux étudiants de distinguer, observer et appliquer les concepts linguistiques pour analyser la langue dans sa structure interne.
3. **Analyser un corpus linguistique limité :** Appliquer les théories linguistiques de Saussure et du structuralisme pour analyser des corpus réels ou restreints.

- ## Objectifs spécifiques

À l'issue de ce module, l'étudiant sera en mesure de :

1. **Acquérir les bases théoriques de la linguistique générale**
 Développer une compréhension claire des notions fondamentales telles que le **langage**, la **langue** et la **parole**, en s'appuyant sur les grands principes qui structurent les sciences du langage.
2. **Se familiariser avec les grands courants linguistiques**
 Identifier et caractériser les principaux courants qui ont marqué l'histoire de la linguistique moderne, tels que le **structuralisme**, le **fonctionnalisme**, ou encore le **distributionnalisme**, en comprenant leurs apports théoriques et méthodologiques.
3. Mobiliser les concepts saussuriens et structuralistes dans l'analyse linguistique
 Comprendre et utiliser des notions-clés issues de la pensée de Ferdinand de Saussure (comme le signe linguistique, les distinctions synchronie/diachronie, langue/parole, axe syntagmatique/paradigmatique, etc.), ainsi que des outils issus du structuralisme, pour analyser des phénomènes linguistiques concrets.
4. **Appréhender les phénomènes linguistiques sous une double approche : historique et synchronique**
 Être capable de décrire la langue à un moment donné (analyse **synchronique**) tout en intégrant les notions d'évolution et de changement linguistique dans le temps (analyse **diachronique**).

5. **Analyser des énoncés et des textes simples à l'aide d'outils méthodologiques adaptés**

 Appliquer les concepts et outils vus en cours à l'étude de **corpus linguistiques limités**, afin de repérer et décrire les structures internes de la langue, en mobilisant les notions issues des **différents courants linguistiques étudiés**.

- Contenu du module de linguistique

❖ Semestre 1

1. Introduction de la matière : qu'est-ce que la linguistique ?
2. Grammaire et linguistique : deux concepts qui s'opposent ?
3. La linguistique historique : le comparatisme/ les familles de langues
4. La théorie de Ferdinand de Saussure : concepts et dichotomies
 - Langage/langue/parole : définition et distinction (notion de dichotomie)
 - La langue : un système de signes
 - Le signe linguistique (SL) et sa composante : Signifiant (sa) /Signifié (sé), (2e dichotomie)
5. Le signe linguistique (SL) ses propriétés
 - L'arbitraire du signe linguistique
 - Linéarité
 - La mutabilité et immutabilité
6. L'axe syntagmatique
7. L'axe paradigmatique
8. Synchronie et diachronie (3e dichotomie)

❖ Semestre 2

1. Le code oral/ le code écrit

- Caractéristiques de l'oral
- Caractéristiques de l'écrit

2. Les courants linguistiques (notions et concepts)

- Le Structuralisme
- Le Fonctionnalisme : André Martinet (1908-1999)

2. La théorie de la communication (Roman Jackobson)
3. Les fonctions du langage (Roman Jackobson)

4. Le principe de double articulation (Martinet)
5. Le principe d'économie (Martinet)
6. La glossématique (Louis Hjelmslev (1899-1965)
7. Le distributionnalisme (Bloomfield)

Table des matières

SEMESTRE 01

Séance 1 : Introduction au module de la linguistique 11
Séance 2 : Grammaire et linguistique : deux concepts qui s'opposent ? 15
Séance 3 : Travaux dirigés 17
Séance 4 : La linguistique historique XIXème siècle. 19
Séance 5 : Travaux dirigés 22
Séance 6 : La linguistique du XX^{e} siècle : Les concepts saussuriens 25
Séance 7 : Travaux dirigés 28
Séance 8 : La langue, système de valeurs 29
Séance 9 : Travaux dirigés 33
Séance 10 : Le signe linguistique 35
Séance 11 : Travaux dirigés 37
Séance 12 : Les caractéristiques du signe linguistique 39
Séance 13 : Travaux dirigés 41
Séance 14 : L'axe syntagmatique et l'axe paradigmatique 42
Séance 15 : Synchronie et Diachronie 45

SEMESTRE 02

Séance 1 : Le code oral et le code écrit 48
Séance 2 : Travaux dirigés 50
Séance 4 : Travaux dirigés 55
Séance 5 : Le fonctionnalisme d'André Martinet 58
Séance 6 : Le structuralisme et l'école de Prague 59
Séance 7 : Travaux dirigés 62
Séance 8 : La double articulation du langage 64
Séance 9 : L'efficacité de la première articulation 66
Séance 10 : Le principe du moindre effort 68
Séance 11 : Travaux dirigés 70
Séance 12 : Les fonctions du langage selon Roman Jakobson, schéma de la communication 73
Séance 13 : Intitulé Louis Hjelmslev et l'école de Copenhague : La glossématique (partie1) 77
Séance 14 : La glossématique (partie 2) 80

Séance 15 : Le distributionnalisme, Leonard Bloomfield 85
Evaluations..... 90
Evaluation 01..... 90
Evaluation 02..... 91
Evaluation 03..... 92
Evaluation 04..... 94
Bibliographie..... 96

Liste des tableaux

Tableau 1 : comparatif entre la linguistique et la grammaire 16
Tableau 2: Caractéristiques de la linguistique vs grammaire 17
Tableau 3: La famille Indo-Européenne 20
Tableau 4 : La famille chamito-sémitique (Afro-asiatique) 21
Tableau 5: Classement logique des langues 22
Tableau 6 : catégorie grammaticale du mot [a] 33
Tableau 7 : Signifié vs Signifiant 37
Tableau 8 : Le code oral et écrit 51
Tableau 9: La classification de Nikolai Trubetzkoy (1939) des oppositions phonologiques .. 60
Tableau 10 : Structuralisme de Saussure et Fonctionnalisme de Martinet 61

Avant-propos

Ce document de cours s'adresse aux étudiants de première année de licence en français. Il vise à les accompagner dans leur découverte et leur initiation aux sciences du langage, en leur offrant un cadre théorique et méthodologique solide pour l'étude de la linguistique.

La linguistique, en tant que discipline scientifique, s'intéresse à l'étude du langage dans sa structure, ses fonctions et son évolution. Elle dépasse le cadre de la simple description grammaticale pour analyser en profondeur les mécanismes qui régissent l'usage linguistique. Elle prend en compte les dimensions sociale, psychologique et cognitive de la communication humaine.

Ce module de linguistique générale a pour ambition de familiariser les étudiants avec les notions fondamentales qui structurent cette discipline. Parmi ces notions, figurent les concepts de langue, parole, langage, ainsi que les grands courants théoriques qui ont marqué l'évolution de la linguistique moderne (structuralisme, fonctionnalismes, etc.). Les principales branches de la linguistique, telles que la sémantique, la syntaxe ou encore la phonologie, seront également introduites.

La particularité de ce support de cours réside dans son articulation entre apports théoriques et activités d'application intégrées : chaque notion abordée est accompagnée d'exemples concrets, d'exercices et de questions de réflexion visant à favoriser l'assimilation progressive des contenus. Cette démarche pédagogique vise à développer chez les étudiants des compétences d'observation, d'analyse et de raisonnement linguistique.

Le programme est réparti sur 30 séances annuelles (soit 15 séances par semestre), suivant une progression graduelle qui permet aux étudiants de construire progressivement leurs connaissances et d'appliquer les notions vues en cours au travers d'exercices variés.

Ce polycopié constitue ainsi un outil de référence et de travail, conçu pour faciliter l'apprentissage autonome et encourager la participation active des étudiants tout au long de leur formation en linguistique.

Module : Initiation à la linguistique

Semestre 1

Cours / TD / Corrigés

Mme KIES Hafida, MCB, FLE ORAN 2

Séance 1 : Introduction au module de la linguistique

Introduction

Avant le XX^{e} siècle, la linguistique ne constituait pas encore une discipline autonome. L'étude du langage était souvent subordonnée à l'histoire de la littérature, à la grammaire normative ou à la philologie. La langue était perçue essentiellement comme un objet de conservation ou de correction, et non comme un système à analyser de manière scientifique.

Le XIX^{e} siècle marque un tournant décisif avec l'émergence de la linguistique historique et comparée. La découverte du sanskrit, langue ancienne de l'Inde, va susciter un vif intérêt parmi les chercheurs européens. C'est ainsi que se développent les études comparatistes, cherchant à établir des correspondances régulières entre les langues indo-européennes.

Dans ce contexte apparaissent un groupe de linguistes allemands connus sous le nom de néogrammairiens (*Junggrammatiker*), comme Karl Brugmann, Hermann Osthoff ou encore August Leskien. Ces savants ont jeté les bases d'une approche rigoureuse et empirique du langage, en affirmant notamment la régularité des lois phonétiques. Leur célèbre postulat stipule que :

> Les lois phonétiques ne connaissent pas d'exception » Comme le souligne Jankowsky, « les néogrammairiens allemands ont profondément marqué l'histoire des sciences du langage, en imposant des principes méthodologiques rigoureux, notamment le postulat de régularité des lois phonétiques. Leur contribution marque une étape décisive vers la constitution de la linguistique comme science autonome » (Jankowsky, 2023)

Cette évolution aboutira à la naissance de la linguistique moderne avec Ferdinand de Saussure, qui réorganisera l'objet linguistique en le définissant comme un système autonome de signes, et posera les bases de la linguistique structurale.

Le linguiste suisse Ferdinand de Saussure a joué un rôle fondateur dans cette évolution avec la publication posthume de son *Cours de linguistique générale* (1916). Dans cet ouvrage, il propose une approche novatrice du langage, qu'il conçoit comme un système structuré, où chaque élément tire son sens de ses rapports avec les autres. Ce renversement épistémologique marque la naissance du structuralisme, courant qui influencera non seulement la linguistique, mais aussi d'autres domaines comme l'anthropologie (Claude Lévi-Strauss), la psychanalyse (Jacques Lacan) ou encore la sémiotique (Roland Barthes).

Depuis lors, la linguistique a élargi ses champs d'investigation. Elle ne se limite plus à la description historique ou à la grammaire des langues, mais étudie désormais les différents niveaux d'analyse linguistique : phonétique, phonologie, morphologie, syntaxe, sémantique et pragmatique. Elle s'est également ouverte à des approches interdisciplinaires (neurosciences, intelligence artificielle, sociolinguistique, etc.) pour mieux saisir la complexité du langage humain, à la fois outil de communication, de pensée, et de construction sociale.

En somme, la linguistique est passée d'une étude descriptive et historique du langage à une science autonome qui analyse les langues dans toutes leurs dimensions : phonétique, phonologique, morphologique, syntaxique, sémantique et pragmatique. Elle continue aujourd'hui d'évoluer, s'enrichissant des avancées technologiques et des approches interdisciplinaires pour mieux comprendre ce phénomène fondamental qu'est le langage humain.

1. Qu'est-ce que la linguistique

La linguistique, en tant que discipline scientifique autonome, s'est véritablement imposée au XXe siècle. Cependant, c'est au XIXe siècle que le terme "linguistique" commence à émerger, notamment grâce aux travaux des comparatistes. Ces derniers se sont concentrés sur l'étude des familles de langues, dans le but de découvrir une langue mère supposée et de déterminer les relations de parenté entre les langues. Cette approche relève de la grammaire comparée, également appelée linguistique historique.

Les comparatistes ont cherché à établir des liens entre différentes langues en comparant leurs structures grammaticales et phonétiques. Un exemple majeur de cette approche est celui des travaux de Franz Bopp (1791-1867), considéré comme l'un des fondateurs de la grammaire comparée, qui a cherché à retracer les racines communes du sanskrit, du grec, du latin et d'autres langues indo-européennes. Dans cette optique, l'objectif était de découvrir la langue originelle des familles de langues et de comprendre les évolutions phonétiques et morphologiques des langues modernes à partir de leurs ancêtres.

Cependant, un certain nombre de chercheurs, insatisfaits des limites de la grammaire comparée, ont pris une direction différente pour aborder l'étude du langage. Parmi ces figures, Ferdinand de Saussure (1857-1913) a marqué un tournant décisif en posant les bases de la linguistique moderne. Dans son ouvrage Cours de linguistique générale (1916, posthume), Saussure propose une conception du langage fondée sur des principes structuraux, en insistant sur l'idée que la langue est un système de signes arbitraires régis par des règles internes (Saussure, 1916).

Aux États-Unis, des chercheurs tels qu'Edward Sapir (1884-1939) et Leonard Bloomfield (1887-1949) ont poursuivi une approche similaire, développant des théories qui ont largement influencé le développement de la linguistique structurale en Amérique du Nord. Sapir a notamment travaillé sur les langues amérindiennes, cherchant à démontrer les relations entre la langue et la culture, tandis que Bloomfield, influencé par les travaux de Saussure, a approfondi les analyses descriptives des langues et a contribué à l'élaboration d'une méthodologie rigoureuse pour l'étude des langues vivantes et mortes (Sapir, 1921 ; Bloomfield, 1933).

Ainsi, la linguistique a évolué au fil des siècles, passant d'une simple comparaison des langues à une véritable science du langage, grâce aux contributions de chercheurs comme Saussure, Sapir et Bloomfield.

❖ **Exercice 1**

- **Consigne :**
 Expliquez en quoi le XIX^{e} siècle marque un tournant décisif dans l'histoire de la linguistique. Appuyez votre réponse sur deux apports majeurs de cette période.

- **Corrigé**

Le XIX^{e} siècle marque un tournant pour la linguistique car il voit l'émergence de la grammaire comparée (ou linguistique historique), qui cherche à établir des liens de parenté entre les langues. Cette approche permet de classer les langues en familles, comme les langues indo-européennes. De plus, les néogrammairiens introduisent une méthode rigoureuse en affirmant que les lois phonétiques sont régulières, posant ainsi les bases d'une linguistique scientifique.

❖ **Exercice 2**

- **Consigne :**

Cochez la ou les bonnes réponses.

1. Avant le XX^{e} siècle, l'étude du langage était surtout :

 a) liée à la littérature et à la grammaire normative (correcte)

 c) vue comme une science autonome X

 d) fondée sur l'analyse structuraliste X

2. Les néogrammairiens sont connus pour :

 a) leur intérêt pour la syntaxe uniquement X

b) avoir établi que les lois phonétiques sont irrégulières X

c) avoir affirmé que les lois phonétiques sont sans exception (correcte)

3. Ferdinand de Saussure :

a) a fondé la linguistique structurale (correcte)

b) a comparé les langues romanes au sanskrit X

c) a défini la langue comme un système de signes (correcte)

d) est à l'origine de la phonétique articulatoire X

Séance 2 : Grammaire et linguistique : deux concepts qui s'opposent ?

Introduction

Bien que la linguistique soit une discipline relativement récente, le concept de grammaire remonte à l'Antiquité. L'un des premiers témoignages connus est celui de Denys de Thrace, grammairien grec du IIe siècle av. J.-C., qui rédige ce que l'on considère comme la première grammaire occidentale. À cette époque, la grammaire avait pour but d'enseigner la « bonne langue », principalement celle des grands auteurs grecs, en fixant des règles précises d'usage.

1. Une différence fondamentale d'approche

La grammaire traditionnelle est normative ou prescriptive : elle édicte des règles de bon usage, souvent inspirées de la langue littéraire. Elle distingue ce qui est considéré comme correct ou incorrect, et sert de fondement à l'enseignement de la langue dans les écoles. Sa vocation est donc pédagogique : il s'agit d'apprendre à parler et à écrire « correctement » selon une norme sociale et culturelle.

En revanche, la linguistique, qui s'est développée au XIXe et XXe siècles avec des figures fondatrices comme Ferdinand de Saussure, se veut scientifique, descriptive et explicative. Elle cherche à comprendre comment fonctionne réellement la langue dans toutes ses dimensions : orale, écrite, formelle, familière, etc.

Le linguiste ne juge pas : il observe les usages, les décrit, les classe et cherche à expliquer les régularités et les variations.

"La langue n'est pas une nomenclature : elle est un système où tout se tient." – Ferdinand de Saussure (1916).

2. Des objectifs différents mais complémentaires

La **grammaire** a longtemps constitué le socle unique de l'enseignement linguistique. Elle a permis de former des générations de locuteurs, notamment en fixant des catégories grammaticales comme le nom, le verbe, l'adjectif, ou en établissant des notions fondamentales comme la proposition, la coordination, la subordination, etc.

La **linguistique**, quant à elle, a permis d'élargir considérablement le champ d'analyse en s'appuyant sur l'oral, sur la diversité des langues du monde, sur les sciences cognitives et sociales. Elle distingue notamment plusieurs domaines d'étude :

- La **phonétique** (étude des sons)
- La **phonologie** (fonction des sons dans le système linguistique)

- La **morphologie** (structure des mots)
- La **syntaxe** (structure des phrases)
- La **sémantique** (étude du sens)
- La **pragmatique** (étude du langage en contexte)

Opposer radicalement grammaire et linguistique serait réducteur. Elles partagent le **même objet d'étude : la langue**, mais diffèrent par leur **finalité** et leur **méthodologie**. Il existe des points de **recoupement** :

- De nombreuses notions issues de la grammaire ont été réinvesties dans l'analyse linguistique moderne (ex. : sujet, prédicat, complément).
- Certaines approches linguistiques (comme la grammaire générative ou la linguistique cognitive) réinterprètent les règles grammaticales dans une perspective théorique plus large.
- En didactique, les deux approches peuvent être **complémentaires** : la grammaire prescrit les formes, la linguistique explique les mécanismes.

Linguistique	Grammaire
Descriptive : décrit les usages réels	**Prescriptive** : édicte des règles
Objectivité scientifique	Jugement **subjectif** (bon/mauvais)
Analyse de l'oral et de l'écrit	Centrée sur l'écrit, souvent littéraire
Ne juge pas la correction	Recherche du "bon usage"
S'appuie sur l'observation	S'appuie sur des modèles normatifs

Tableau 1 : comparatif entre la linguistique et la grammaire

Grammaire et linguistique ne doivent pas être perçues comme deux disciplines antagonistes, mais comme deux regards différents portés sur le même objet. L'une vise à transmettre une norme utile à la communication et à l'éducation, l'autre à comprendre et analyser la diversité et la complexité des usages langagiers. Pour l'étudiant en sciences du langage, il est fondamental de connaître les deux approches afin de développer une vision complète, critique et nuancée de la langue.

Séance 3 : Travaux dirigés

1. Exercice 1 : Vrai ou Faux ?

Consigne :

Indiquez si les affirmations suivantes sont vraies (V) ou fausses (F). Justifiez brièvement.

1. La grammaire traditionnelle a une visée scientifique.
2. La linguistique s'intéresse uniquement à la langue écrite.
3. Le linguiste observe les usages de la langue sans les juger.
4. La phonétique et la phonologie sont deux branches identiques.
5. La grammaire et la linguistique étudient des objets totalement différents.

Corrigé

1. Faux → La grammaire traditionnelle est prescriptive, non scientifique.

2. Faux → La linguistique analyse l'oral comme l'écrit.

3. Vrai → Le linguiste adopte une démarche descriptive et objective.

4. Faux → Ce sont deux branches distinctes : la phonétique étudie les sons, la phonologie leurs fonctions.

5. Faux → Elles étudient le même objet (la langue) mais avec des méthodes et objectifs différents.

2. Exercice 2 – Complétez le tableau

Consigne :

Complétez le tableau en plaçant chaque caractéristique dans la colonne qui convient.

Caractéristique	Linguistique	Grammaire
Vise à prescrire les règles de bon usage		X
Analyse scientifique du langage dans tous ses usages	X	
Se fonde sur des observations orales et écrites	X	
Est centrée sur les grands auteurs et le bon style		X
Décrit les régularités et les variations	X	
Juge la langue selon des normes établies		X

Tableau 2: Caractéristiques de la linguistique vs grammaire

3. Exercice 3

Consigne :

Expliquez en quelques lignes en quoi grammaire et linguistique sont à la fois différentes et complémentaires.

Corrigé

La grammaire et la linguistique diffèrent par leur finalité : la grammaire cherche à enseigner le bon usage de la langue selon une norme, alors que la linguistique cherche à comprendre comment fonctionne réellement la langue, dans sa diversité. Cependant, elles sont complémentaires : la grammaire fixe des repères utiles à l'apprentissage, et la linguistique en explique le fonctionnement. Pour un étudiant, connaître les deux approches permet d'avoir une vision complète du langage.

Séance 4 : La linguistique historique XIXème siècle.

Introduction

Linguistique historique, linguistique comparative, ou encore grammaire comparée sont autant d'appellations qui renvoient au même domaine : le comparatisme.

L'approche comparatiste a régné au 19 siècle, elle consistait à étudier l'historique et l'évolution des langues anciennes ainsi que les liens de parenté existant entre elles.

C'est l'anglais William Jones, initiateur des études sur le Sanskrit (langue indou morte), qui en 1786 remarque des similitudes importantes, entre le sanskrit, le grec ancien et le latin. Les explorateurs de ce nouveau champ de recherches sont principalement : les Allemands Friedrich von Schlegel, Franz BOPP, August Schleicher ; et le Danois Rasmus Rask.

La linguistique historique s'inspire de la méthodologie de Charles Darwin concernant l'évolution, dans cette perspective, les comparatistes considèrent la langue comme un « organisme vivant » qui naît, se développe, puis se dégrade. Ils cherchent à établir une langue-mère, commune à toutes les langues indo-européennes, qu'ils identifient au sanskrit, pour ainsi établir un arbre généalogique réunissant les langues anciennes.

1. Méthode de travail

La principale méthode de travail repose sur la *comparaison*, entre les différents états d'une même langue ou entre des langues différentes mais issues d'un même ancêtre.

2. Objectif

L'objectif de cette étude est de regrouper les langues qui présentent des ressemblances structurelles et lexicales afin de les rattacher à une langue d'origine commune, souvent appelée « langue mère ».

Il s'agit d'une démarche comparative qui repose sur l'analyse systématique des ressemblances observées entre différentes langues, que ce soit au niveau des sons (phonétique), de la morphologie (formes des mots), du lexique (vocabulaire) ou de la syntaxe (structure des phrases). En identifiant des correspondances régulières entre les éléments de ces langues, les chercheurs peuvent poser l'hypothèse d'une filiation, c'est-à-dire d'un lien de parenté linguistique. L'étude comparative des langues ne se limite donc pas à une simple mise en parallèle d'éléments semblables, mais vise à reconstruire l'histoire des langues et à comprendre leur évolution à partir d'une langue ancestrale hypothétique. Ainsi, cette méthode permet de retracer les grandes familles de langues (comme les langues indo-européennes, sémitiques) et de mieux saisir les mécanismes de transformation linguistique sur le long terme.

3. La contribution de la linguistique comparée

La linguistique comparée, également appelée linguistique historique, a joué un rôle fondamental dans l'identification des liens de parenté entre les langues. En comparant des langues sur le plan phonétique, morphologique, lexical et syntaxique, elle a permis de regrouper celles qui présentent des similitudes régulières et de les rattacher à une origine commune.

Grâce à cette démarche, deux grandes familles de langues ont pu être identifiées :

1- La famille Indo-européenne

Branches	Sous- branches ou langues
Indo-iranien	Indien regroupant : le sanskrit, l'hindi, l'ourdou, le bengali, le marathi, le bihari…. Iranien regroupant : le persan, l'afghan, le kurde, le baloutchi…
Grec	Grec ancien, grec moderne.
Italique ou langues romanes	Italien, français, espagnol, catalan, portugais, roumain, occitan, franco-provençal, sicilien…
Celtique	Breton, gallois…
Germanique	Anglais, Allemand, Danois, Suédois, Norvégien, Islandais,
Slave	Polonais, tchèque, slovaque… Serbo-croate, slovène, bulgare, macédonien, russe, biélorusse, ukrainien.
Balte	Vieux prussien, Lithuanien…
Arménien (isolat)	Arménien de l'ouest, arménien du nord, arménien de l'est.
Albanais (isolat)	Albanais

Tableau 3: La famille Indo-Européenne

2- La famille chamito-sémitique (Afro-asiatique)

Branches	Langues
Chamite	Egyptien ancien, moyen égyptien, nouvel égyptien.
Sémitique	Akkadien, éblaite Babylonien, ougaritique, cananéen, moabite, phénicien, samaritain, araméen, assyrien, chaldéen, hébreu… Arabe classique, arabe dialectal (variétés nombreuses),
Berbère	Tamazight, kabyle, tachelhit, chaouia, tergui, …

Tchadique	Haoussa, boudumamandara, bana…
couchitique	Somali, sidamo, galia, afar,oromo…
Omotique	Gamo, melo, seze, yemsa…

Tableau 4 : La famille chamito-sémitique (Afro-asiatique)

Ces exemples illustrent comment, à partir de mots ayant des significations identiques ou proches, la linguistique comparée peut mettre en évidence des origines communes ou des évolutions parallèles.

4. Les apports majeurs de la linguistique historique

La linguistique historique ne s'est pas contentée de comparer les langues ; elle a aussi profondément influencé le développement des sciences du langage en apportant plusieurs contributions essentielles :

- **Elle a instauré la langue comme objet d'étude scientifique**, en soulignant la nécessité d'une approche méthodique et historique.
- **Elle a permis le classement des langues en familles**, ouvrant la voie à une vision généalogique des langues.
- **Elle a favorisé l'essor de la phonétique**, branche de la linguistique qui étudie les sons du langage, en lien avec les transformations phonétiques observées dans l'évolution des langues.
- **Elle a donné naissance à la philologie**, discipline qui étudie les textes anciens en tenant compte de leur histoire linguistique, littéraire et culturelle.
- **Elle a promu la traduction** comme pratique essentielle à la transmission du savoir et à la comparaison entre langues.
- **Elle a initié l'étymologie**, science qui retrace l'origine et l'évolution des mots, en révélant les racines communes entre les langues.

Séance 5 : Travaux dirigés

- **Exercice 1**

Consigne :

Lisez ce court extrait :

« La ressemblance entre deux mots dans deux langues différentes n'implique pas nécessairement une origine commune. »

Questions

- À l'aide d'exemples (vrais ou inventés), expliquez pourquoi la ressemblance formelle n'est pas une preuve suffisante pour établir une parenté linguistique.
- Quelles sont les conditions méthodologiques exigées par la linguistique historique pour affirmer un lien de filiation ?

- **Exercice 2**

Consigne :

Expliquez en quelques lignes comment la linguistique historique a contribué à :

1. La naissance de l'étymologie.
2. L'évolution de la traduction comme discipline.
3. Le développement de la phonétique comme science autonome

- **Exercice 3**

Consigne :

Observez le tableau ci-dessous et expliquez la logique du classement :

Français	Espagnol	Italien	Latin
Mère	Madre	madre	mater
Frère	hermano	fratello	frater
Feu	Fuego	fuoco	Focus

Tableau 5: Classement logique des langues

Corrigés

- **Exercice 1**

Pourquoi la ressemblance formelle n'est pas une preuve suffisante ?

Une ressemblance entre deux mots peut être due au hasard ou à un emprunt, sans qu'il y ait de parenté réelle.

Exemples :

- *Much* (anglais) et *mucho* (espagnol) se ressemblent, mais n'ont **pas la même origine** : *much* vient d'une racine germanique, *mucho* du latin *multum*.
- *Jour* (français) et *yawm* (arabe) signifient la même chose, mais viennent de racines **différentes** (latin *diurnum* / racine sémitique).

2. pour prouver une parenté :

- Existence de **correspondances régulières** (phonétiques, morphologiques, syntaxiques).
- Étude sur **plusieurs mots**, pas un seul.
- Vérification dans le temps (évolution historique).
- Appui sur des **documents anciens** (textes, formes reconstruites).

- **Exercice 2**

La linguistique historique a fortement contribué à l'évolution des sciences du langage. Elle a d'abord permis la naissance de l'étymologie en retraçant l'origine et l'histoire des mots à travers les langues et les époques. En comparant les structures linguistiques, elle a aussi renforcé la traduction en l'ancrant dans une approche scientifique fondée sur les correspondances entre langues. Enfin, l'analyse des transformations sonores a conduit au développement de la phonétique comme science autonome, indispensable pour comprendre l'évolution des langues.

- **Exercice 3**

Le tableau présente des mots issus de quatre langues : le **latin**, considéré comme la langue d'origine, et trois langues romanes modernes : le **français**, l'**espagnol** et l'**italien**. La logique du classement est **diachronique et généalogique** : il montre l'évolution lexicale de mots latins dans différentes langues filles issues du latin, c'est-à-dire des langues romanes.

Chaque ligne correspond à un mot latin (**mater**, **frater**, **focus**) et à ses formes dérivées dans les trois langues romanes. On observe des transformations phonétiques et morphologiques propres à chaque langue, tout en conservant le même sens.

- *Mater* devient *madre* (espagnol, italien) et *mère* (français), avec évolution régulière.
- *Frater* devient *fratello* (italien), *hermano* (espagnol, avec une transformation plus marquée), et *frère* (français).
- *Focus* devient *fuoco* (italien), *fuego* (espagnol), et *feu* (français), avec des réductions phonétiques importantes en français.

➢ **Exercice 4**

Consigne :

Les linguistes du XIX siècle sont appelés **« comparatistes »** pourquoi ? sur quoi ont-ils travaillé.

Corrigé

Les linguistes du XIX^{e} siècle sont appelés **comparatistes** car ils ont fondé leur méthode sur la **comparaison des langues**. Ils ont cherché à établir des **liens de parenté** entre différentes langues en analysant leurs ressemblances sur les plans **phonétique, morphologique** et **lexical.** Leur objectif principal était de **reconstituer une langue d'origine commune,** appelée langue mère, notamment dans le cadre des langues **indo-européennes.** Ils ont ainsi travaillé sur les **familles de langues,** à partir de langues anciennes comme le sanskrit, le latin ou le grec, pour comprendre l'**évolution historique des langues** modernes.

Séance 6 : La linguistique du XXe siècle : Les concepts saussuriens

1. Qui est Ferdinand de Saussure ?

Ferdinand de Saussure est un linguiste suisse né en 1857. Il poursuit ses études en Allemagne, où il se spécialise dans les langues anciennes, notamment le lituanien, le vieux slave et le sanskrit. Il soutient d'abord un mémoire, puis une thèse de doctorat consacrée au sanskrit. Par la suite, il enseigne la grammaire comparée à l'Université de Genève et donne également des cours à Paris.

Cependant, après une dizaine d'années d'enseignement, Saussure remet en question l'approche comparative, qu'il considère comme trop centrée sur l'analyse de langues mortes. Il commence alors à élaborer une réflexion nouvelle sur la langue en tant que système de signes, une idée qu'il développe dans ses cours à Genève. Ces cours marquent une rupture avec la tradition comparative et annoncent les fondements de la linguistique moderne.

Saussure décède en 1913. Trois ans plus tard, en 1916, ses étudiants Charles Bally et Albert Sechehaye publient, à partir de leurs notes, le célèbre Cours de linguistique générale, ouvrage posthume qui pose les bases du structuralisme linguistique. Ce livre inaugure une nouvelle approche scientifique du langage, fondée non plus sur l'histoire des langues, mais sur leur fonctionnement interne. C'est ainsi qu'émerge la linguistique comme discipline autonome au XXe siècle.

2. Les concepts saussuriens : Langue / Parole / Langage

2.1. La langue

La langue est un code social, commun et partagé par les membres d'une communauté linguistique. C'est un trésor hérité, imposé par la société, que l'homme subit. Elle a la caractéristique d'être homogène et stable.

Comme l'explique Ferdinand de Saussure : « La langue est un produit social de la faculté du langage » (Cours de linguistique générale, 1916).

2.2. La parole

La parole est un acte individuel, une réalisation concrète de la langue dans un contexte donné. C'est l'usage personnel que chaque locuteur fait du code linguistique. Elle est hétérogène, souple et variable.

Saussure précise : « La parole est l'aspect individuel du langage, [...] elle est acte de volonté et d'intelligence » (Cours de linguistique générale, 1916).

2.3. Le langage

Le langage est la faculté humaine universelle de produire des sons articulés pour communiquer. Il englobe à la fois la langue (sociale) et la parole (individuelle). Il a un caractère hétérogène et multiforme.

Selon Saussure : « Le langage est multiforme et hétérogène ; à la croisée du physique, du physiologique et du psychique » (Cours de linguistique générale, 1916).

3. Interdépendance des trois notions

Les trois concepts sont étroitement liés : sans le langage, il n'y aurait pas de langue ; sans la langue, il n'y aurait pas de parole ; et sans la parole, la langue cesserait d'exister. La langue est la structure, la parole est l'expression, et le langage est la faculté qui rend les deux possibles.

4. La dichotomie « langue / parole » chez Saussure

Ferdinand de Saussure, dans son ouvrage posthume *Cours de linguistique générale* (1916), propose une série de dichotomies fondatrices pour la linguistique moderne. Parmi celles-ci, l'opposition entre « langue » et « parole » occupe une place centrale. Cette distinction marque une rupture épistémologique avec les approches antérieures en posant la langue comme un système abstrait, social et structuré, différent de la parole, acte individuel et concret. Cette dichotomie inspire profondément le développement du structuralisme en linguistique, et reste encore aujourd'hui un cadre d'analyse fondamental (Calvet, 2005 ; Joseph, 2012).

4.1. Axe social / individuel

La langue est un phénomène collectif : elle est constituée d'habitudes linguistiques partagées par les membres d'une même communauté. Elle permet l'intercompréhension et repose sur la convention sociale. À l'opposé, la parole est un acte personnel et volontaire : chaque individu l'emploie selon ses besoins et sa créativité. Ainsi, la langue relève du social, tandis que la parole relève de l'individuel (Saussure, 1916).

4.2. Axe mémoire / création

Saussure décrit la langue comme un fait de mémoire : elle est apprise, conservée et enregistrée de façon passive dans le cerveau. Elle constitue un répertoire commun, un « trésor déposé » dans l'esprit de chaque locuteur. La parole, en revanche, est un acte créatif et dynamique : elle mobilise l'intelligence et la volonté pour produire des énoncés nouveaux, dans des contextes variés. C'est grâce à la parole que le langage devient vivant, adaptatif et expressif (Rastier, 2001 ; Auroux, 2000).

4.3. Axe code / usage du code

Dans une métaphore célèbre, Saussure compare la langue à une symphonie, et la parole à l'exécution de cette symphonie par un musicien. La langue est un système de signes : un code structuré où chaque élément a une valeur dans le réseau global. La parole, elle, représente la manière dont ce code est utilisé, modulé, et actualisé dans le discours. Cette opposition fonde la linguistique structurale, qui privilégie l'analyse de la langue comme objet scientifique (Saussure, 1916 ; Joseph, 2012).

Séance 7 : Travaux dirigés

- **Exercice 1 : Analyse des dichotomies saussuriennes**

Question : Expliquez l'importance de la dichotomie "langue / parole" dans la linguistique structurale selon Saussure. Quel rôle joue cette distinction dans la compréhension du langage ?

Corrigé :

La dichotomie "langue / parole" marque une rupture épistémologique en distinguant un système abstrait (la langue) d'un acte individuel (la parole). Cette distinction permet de comprendre comment le langage est à la fois structuré socialement (langue) et réalisé individuellement (parole), influençant ainsi le développement de la linguistique structurale.

- **Exercice 2**

Lisez les deux situations ci-dessous et répondez aux questions :

Situation A

Deux étudiants algériens parlent ensemble en français. Ils utilisent les mêmes règles de grammaire, mais leur façon de parler est différente : l'un utilise un vocabulaire soutenu, l'autre emploie des expressions familières.

Situation B :

Une étudiante connaît parfaitement la grammaire du français, mais lors d'un oral, elle a du mal à s'exprimer et cherche ses mots.

Questions

1. Quelle distinction entre langue et parole apparaît dans la situation A ?
2. Que montre la situation B sur la différence entre *connaître la langue* et *savoir parler* ?
3. Dans les deux cas, à quoi sert la langue ? Et à quoi sert la parole ?

Corrigé

La langue est comme les règles du football : elles sont les mêmes pour tous. La parole, c'est la façon dont chaque joueur joue : certains sont techniques, d'autres rapides ou stratégiques. Ils utilisent les mêmes règles, mais chacun exprime son style. Cela montre que la langue est le code commun, et la parole la manière individuelle de l'utiliser.

Séance 8 : La langue, système de valeurs

1. La valeur linguistique

C'est l'idée la plus profonde du structuralisme. La valeur d'un signe linguistique ne vient pas de sa "substance" propre ou de ce qu'il "est" isolément, mais de ses **relations d'opposition et de différence** avec les autres signes du même système. *« Dans la langue, il n'y a que des différences sans termes positifs. »* (F. de Saussure, *Cours de linguistique générale*). Un mot comme "rouge" prend son sens non pas parce qu'il représente une couleur en soi, mais parce qu'il n'est pas "bleu", "vert", "jaune". La langue est un réseau où chaque nœud est défini par ce qu'il n'est pas.

2. Pourquoi les langues sont différentes ?

Les langues sont différentes parce qu'elles constituent chacune un système de valeurs propre, fondé sur des oppositions internes. Selon Saussure (1916), « dans la langue, il n'y a que des différences » (p. 166), ce qui signifie que chaque mot tire sa valeur non pas de son lien avec la réalité, mais de sa position dans le système linguistique. Ainsi, une même réalité peut être découpée de façons très différentes selon les langues. La valeur d'un mot ne dépend donc pas d'un sens intrinsèque, mais des relations qu'il entretient avec les autres signes du système (Saussure, 1916, p. 159).

Ce postulat a été repris par les linguistes structuralistes. Benveniste (1966) souligne que « chaque langue découpe différemment la réalité » (p. 66), ce qui confirme que les catégories linguistiques ne sont pas universelles, mais structurées selon des logiques internes spécifiques à chaque langue. De son côté, Hjelmslev (1943) affirme que « les langues ne sont pas des nomenclatures ; elles organisent les idées selon leur propre forme interne », ce qui souligne l'indépendance de chaque système linguistique dans la construction du sens.

Ainsi, la diversité linguistique ne s'explique pas uniquement par la diversité culturelle ou géographique, mais aussi et surtout par la nature systémique de chaque langue.

3. Le découpage du réel selon les besoins de la communauté linguistique

Selon la perspective saussurienne et les approches structuralistes, la langue n'est pas un simple reflet de la réalité, mais un **système de représentation** qui découpe le réel de manière **arbitraire et variable** selon les besoins des locuteurs. Chaque communauté linguistique développe, au fil du temps, des catégories et des distinctions qui correspondent à **ses priorités culturelles, sociales, économiques ou environnementales**.

Autrement dit, le langage **organise la réalité** en fonction des besoins communicatifs propres à chaque société. Il est donc impossible d'imaginer un système de langue universel, car les représentations du monde diffèrent selon les contextes géographiques et culturels.

➢ Sur le plan lexical

Un exemple classique concerne le mot **"mouton"** en français et ses équivalents en anglais. En français, **un seul mot** – *mouton* – est utilisé pour désigner à la fois **l'animal vivant** et **la viande issue de cet animal** :

- *Exemple 1 :* « Le mouton est un animal herbivore » → ici, le mot *mouton* désigne **l'animal vivant**.
- *Exemple 2 :* « J'ai acheté un kilo de mouton pour le repas » → ici, il désigne **la viande**.

En revanche, l'anglais fait une **distinction lexicale claire** entre les deux réalités :

- *Sheep* → pour designer l'animal vivant: *The sheep is herbivore*.
- Mutton → pour designer la viande: I bought one kilo of mutton for lunch.

Ce décalage montre que chaque langue découpe le réel selon ses propres critères de pertinence. Ce que la langue française considère comme une unité de sens, l'anglais le décompose en deux unités lexicales distinctes, révélant une approche différente dans la structuration du réel.

➢ Sur le plan morphologique et syntaxique

Chaque langue organise la catégorie du nombre selon les besoins spécifiques de sa communauté linguistique. En français, le nombre est structuré en deux catégories principales : le singulier (comme "un chat") et le pluriel (comme "des chats"). En arabe, cette catégorisation se complexifie avec trois formes : le singulier ("Qitoun"), le duel ("qitani"), et le pluriel ("qitat"). En anglais, on retrouve le singulier ("a cat"), le pluriel ("cats"), ainsi qu'une forme neutre pour des substances comme l'eau ou des concepts comme les cheveux.

Chaque langue établit donc ses propres règles pour déterminer le nombre, influencées par les usages et les besoins spécifiques de ses locuteurs. Ces règles ne sont pas uniformes d'une langue à l'autre, ce qui montre comment chaque élément du système linguistique tire sa signification de ses relations avec d'autres éléments au sein du même système.

4. La langue : sa structure et sa valeur

La langue n'est pas un simple inventaire de mots que l'on peut aisément transposer d'une langue à une autre. Chaque mot tire sa valeur de sa place et de son usage dans un système donné.

Comme l'expliquait Ferdinand de Saussure, la valeur linguistique ne réside pas dans la chose désignée, mais dans les relations qu'un mot entretient avec les autres éléments du système linguistique auquel il appartient.

Prenons l'exemple du verbe arabe « "قطع »(qaṭaʿa). Ce verbe est généralement traduit en français par « couper ». Or, en français, « couper » peut-être employé dans différents contextes :

- « Couper le bois »,
- « Couper les liens »,
- « Couper le son », etc.

Cependant, si l'on traduit littéralement l'expression arabe « قطع الطريق », on obtiendrait *"couper la route"*, ce qui est inacceptable en français dans un usage courant. En français, on dira plutôt **"**traverser la route" ou "barrer la route", selon le contexte. La traduction littérale ne rend donc pas compte de la valeur spécifique que ce verbe prend dans chaque langue.

Cela montre que la signification d'un mot dépend du système linguistique dans lequel il fonctionne. Deux langues peuvent utiliser un même signifiant pour désigner des réalités différentes ou, au contraire, exprimer la même réalité avec des mots différents.

Ainsi, traduire un mot ne signifie pas simplement en trouver l'équivalent lexique, mais comprendre la structure, les usages et les valeurs propres au système de la langue cible. C'est pourquoi la traduction ne peut jamais être purement mécanique : elle implique une interprétation et une adaptation aux règles sémantiques, syntaxiques et culturelles de chaque langue.

C – La langue : un système de signes, de structure et de valeur

La langue est un système structuré, où chaque élément n'a de sens que par rapport aux autres éléments qui l'entourent. C'est ce que Ferdinand de Saussure appelait un système de signes différenciels, dans lequel la valeur d'un mot ou d'un son est déterminée par sa position dans l'ensemble du système.

Prenons l'exemple de la phrase suivante :

« Il a une voiture, mais il préfère partir à pied. »

Le phonème **/a/**, à l'oral, peut renvoyer à deux réalités linguistiques distinctes :

- Le verbe « a », forme conjuguée du verbe avoir à la 3e personne du singulier du présent de l'indicatif ;

- La préposition « à », utilisée pour introduire un complément.

À l'oral, ces deux formes sont homophones, c'est-à-dire qu'elles se prononcent de la même manière. Pourtant, l'interprétation correcte ne pose généralement pas de problème, car le sens est déterminé par le contexte phrastique, c'est-à-dire les mots qui précèdent et suivent le signe concerné. Par exemple :

- « Il a une voiture » → ici, « a » est clairement un verbe, identifiable grâce à son environnement syntaxique : le sujet « il » et le complément « une voiture ».
- « Il va à l'école » → dans ce cas, « à » est une préposition qui introduit un complément de lieu.

Cet exemple montre que la valeur d'un mot ne réside pas uniquement dans sa forme, mais dans la manière dont il s'insère dans une structure, c'est-à-dire dans une phrase ou un énoncé. Un même signe peut avoir plusieurs valeurs selon le contexte, et c'est cette interrelation constante entre les éléments du système qui fait de la langue un outil dynamique et structuré.

Ainsi, en linguistique, la compréhension du sens repose autant sur les relations entre les signes que sur leur forme propre. La langue fonctionne donc comme un réseau où chaque signe prend sens par différenciation et par opposition aux autres signes

Séance 9 : Travaux dirigés

Exercice 1 :

Identifier la valeur d'un mot selon le contexte

Consigne :

Dans les phrases suivantes, identifiez la catégorie grammaticale du mot **[a]** et expliquez en quelques mots comment le contexte vous aide à le déterminer.

Phrases :

1. Il **a** une belle maison.
2. Il va **à** la plage chaque dimanche.
3. Elle **a** beaucoup de talent.
4. Nous allons **à** Paris demain.
5. Mon frère **a** perdu ses clés.

Corrigé

	Catégorie de « a » / « à »	**Justification**
1	Verbe « avoir »	Le mot est précédé du sujet "il" et suivi d'un complément d'objet.
2	Préposition	Introduit un complément de lieu.
3	Verbe « avoir »	Accompagné d'un complément exprimant la possession.
4	Préposition	Introduit un complément de lieu.
5	Verbe « avoir »	Le mot est utilisé comme auxiliaire dans un passé composé.

Tableau 6 : catégorie grammaticale du mot [a]

Exercice 2

Expliquez, selon la théorie de Saussure, pourquoi les mots suivants n'ont pas de signification « isolée », mais une **valeur déterminée par le système** :

- blanc
- riche
- lent

Utilisez au moins un exemple par mot pour illustrer votre réponse.

Corrigé

- **Blanc** : Le mot "blanc" n'a de sens que par **opposition** à "noir", "gris", "beige", etc. → ex. : *une chemise blanche* prend sens par contraste avec d'autres couleurs.
- **Riche** : "Riche" existe en opposition à "pauvre", "modeste", "démuni". → ex. : *un pays riche* n'a de valeur que par rapport à d'autres pays moins développés.
- **Lent** : Ce mot prend son sens par **opposition** à "rapide", "vite", "pressé". → ex. : *un animal lent* n'a de sens que par rapport à un animal plus rapide (comme l'escargot vs le lièvre).

La **valeur linguistique est différentielle** : les mots n'ont pas une signification absolue, mais une valeur qui dépend du système dans lequel ils s'inscriven

Séance 10 : Le signe linguistique

1. Le signe linguistique

C'est Ferdinand de Saussure, considéré comme le père de la linguistique moderne, qui a formulé pour la première fois une définition précise du signe linguistique dans son ouvrage posthume *Cours de linguistique générale* (1916). Selon lui, le signe linguistique n'est pas une entité simple, mais une unité double, formée par l'association indissociable de deux composantes complémentaires : le signifiant et le signifié,

Autrement dit, le signe linguistique est une entité à deux faces, comparable à une feuille de papier : on ne peut pas découper l'une sans affecter l'autre. Saussure insiste sur le fait que ces deux aspects sont indissociables : il n'existe pas de signifiant sans signifié, et inversement.

Cette conception du signe a marqué un tournant fondamental dans la pensée linguistique, car elle a permis de comprendre la langue non comme un simple reflet du monde, mais comme un système structuré de signes fondé sur des oppositions et des relations internes.

2. Le signifiant (SA)

Le signifiant est la partie matérielle du signe linguistique. Il correspond à l'image acoustique (le son perçu mentalement) ou à l'image graphique (lorsque le mot est écrit). Autrement dit, il s'agit de la forme perceptible du mot, ce que l'on entend ou lit.

Exemple pour le mot « table » :

- Signifiant phonique : [tabl] = /t/ + /a/ + /b/ + /l/

- Signifiant graphique : t + a + b + l + e

3. Le signifié (SÉ)

Le signifié est la partie mentale du signe linguistique. Il représente le concept ou l'image mentale associée à un mot. C'est une entité psychique, une représentation mentale d'un objet ou d'une idée, non l'objet réel lui-même.

Exemple : Pour « table », le signifié est le concept de « meuble à quatre pieds servant à poser des objets ».

4. Le référent

Le référent est l'élément du monde réel auquel le signe linguistique renvoie. Il fait partie de l'univers extralinguistique. Il ne fait pas partie du signe linguistique tel que défini par Saussure, qui se limite au signifiant et au signifié.

Exemple : Une table en bois, concrètement visible et utilisable, est le référent du mot « table ».

5. La dichotomie signifiant / signifié

Ferdinand de Saussure a insisté sur l'indissociabilité du signifiant et du signifié, qu'il compare aux deux faces d'une même feuille de papier. L'un ne peut exister sans l'autre, et ensemble ils forment le signe linguistique. Cette opposition constitue la deuxième grande dichotomie de la linguistique saussurienne

Séance 11 : Travaux dirigés

- **Exercice 1**

Distinguer signifiant et signifié

Consigne :

Pour chaque mot ci-dessous, décrivez le **signifiant** (forme perceptible, sonore ou écrite) et le **signifié** (concept mental).

Mots à analyser :

1. Clé
2. Eau
3. Montre

Correction :

Mot	Signifiant	Signifié
Clé	Son : [kle] / Écrit : c-l-é	Outil servant à ouvrir ou fermer une serrure
Eau	Son : [o] / Écrit : e-a-u	Liquide transparent essentiel à la vie
Montre	Son : [mɔ̃tʁ] / Écrit : m-o-n-t-r-e	Petit objet porté au poignet servant à indiquer l'heure

Tableau 7 : Signifié vs Signifiant

Exercice 2 :

Un même signifiant, plusieurs signifiés ?

Consigne :

Le mot « *banc* » peut renvoyer à plusieurs concepts. Identifiez **un seul signifiant** et **deux signifiés** différents pour ce mot.

Correction :

- Signifiant :
 - Son : [bɑ̃]
 - Graphie : b-a-n-c
- **Signifié 1** : Siège long pour plusieurs personnes (ex. : un banc public)

- **Signifié 2** : Groupe de poissons (ex. : un banc de sardines)

Cela montre qu'un même signifiant peut avoir plusieurs signifiés selon le contexte.

➢ **Exercice 3 :**

Variations de signifiants pour un même signifié

Consigne :

Choisissez un concept universel (par exemple : **l'eau**, **la maison**, **le soleil**) et indiquez 3 **signifiants** différents issus de langues variées. Que révèle cet exercice sur la relation signifiant / signifié ?

Correction :

Signifié : *eau*

Langue	Signifiant (forme écrite)	Transcription phonétique
Français	: eau	[o]
Anglais :	Water	[ˈwɔːtəɹ]
Arabe	ماء	[maːʔ]

Séance 12 : Les caractéristiques du signe linguistique

Introduction

Selon le linguiste Ferdinand De Saussure, tous les signes linguistiques sont arbitraires. L'arbitraire s'explique par le fait que la relation qui unit le signifiant au signifié est de nature conventionnelle et ce lien est dit « immotivé ». Chaque communauté linguistique opte pour un nom par convention afin de désigner un objet, et ce choix est arbitraire.

1. L'arbitraire du signe

Certains linguistes distinguent trois niveaux d'arbitraire :

2. Conventionnel (non motivé)

Le signe est dit conventionnel quand il n'y a aucun lien logique entre le signifiant et le signifié. Exemple : le mot « chaise » (/ʃɛz/) ne présente aucun rapport naturel avec l'objet qu'il désigne.

3. Semi-conventionnel (semi-motivé)

Un signe est semi-motivé lorsque le signifiant est inspiré d'un son naturel, mais reste intégré à une structure linguistique. Ex. : le verbe « bêler » reprend le cri du mouton « bê » suivi du suffixe verbal « -ler ».

4. Non conventionnel (motivé)

Le signe est motivé lorsqu'il reproduit directement un son réel. Ex. : les onomatopées « tic-tac », « boum », ou les interjections comme « ouf ! », « ah ! ».

5. La linéarité

Saussure (1916) affirme que le signifiant se déploie dans le temps : il est linéaire. Les phonèmes sont produits successivement, un à un et l'ordre des éléments conditionne le sens « Le caractère linéaire du signe linguistique résulte du fait que l'expression de la pensée dans la chaîne parlée est nécessairement étendue dans le temps », On ne peut pas prononcer deux sons ou deux phrases en même temps. À l'inverse, certains signes visuels (comme les feux de signalisation) peuvent transmettre plusieurs informations simultanément. Prenons le mot : « chat »

Ce mot est composé d'une suite linéaire de phonèmes : [ʃ] - [a] - [t]

Chaque son se succède dans le temps, on ne peut pas les prononcer tous en même temps. Si on change l'ordre des sons, cela produit un autre mot (« tach ») ou un non-sens, à l'écrit

C - H - A – T, les lettres sont disposées les unes après les autres, de gauche à droite (en français). Si on inverse l'ordre (« tahc »), le sens change ou disparaît

6. La mutabilité vs l'immutabilité

6.1. L'immutabilité

Une fois qu'un signe est accepté par une communauté, il devient fixe. Exemple : le mot « lapin » doit rester tel quel pour assurer la compréhension. Modifier ce lien arbitraire produirait du contresens.

6.2. La mutabilité

La langue évolue malgré tout avec le temps. Les changements peuvent affecter :

- La forme : Ex. « hôpital » → « hôpital », mais on garde « hospitalisation »

- Le sens : Ex. « formidable » signifiait « effrayant » ; aujourd'hui « admirable »

- Les emprunts : Ex. « souris », « puce » (informatique), ou « week-end », « shopping » (anglais)

- La néologie : Création de mots nouveaux comme « cliquer », « alunir », « web »

- L'archaïsme : Certains mots disparaissent comme « almanach » (ancien calendrier religieux)

Ces propriétés montrent que la langue est un système vivant, à la fois stable et évolutif, structuré par des conventions partagées mais capable de changement au fil du temps.

Séance 13 : Travaux dirigés

Exercice 1 : Vrai ou Faux

Indiquez si les affirmations suivantes sont vraies ou fausses. Justifiez vos réponses.
1. Le lien entre le signifiant et le signifié est toujours naturel.
2. La linéarité signifie que les éléments du langage peuvent être prononcés simultanément.
3. Le mot « tic-tac » est un exemple de signe motivé.
4. Un même objet peut être désigné par des signifiants différents selon les langues.

Corrigé :

1. Faux. Le lien est arbitraire, donc immotivé.
2. Faux. La linéarité suppose une succession dans le temps.
3. Vrai. « Tic-tac » imite un bruit naturel, c'est une onomatopée.
4. Vrai. Ex. : « table » en français, « mesa » en espagnol, « tawila » en arabe.

Exercice 2 : Classez les signes

Classez les mots suivants selon le degré d'arbitraire : Conventionnel / Semi-conventionnel / Non conventionnel

Mots : miauler, clic, voiture, coasser, oiseau, ah !

Corrigé :

-Conventionnel : voiture, oiseau

-Semi-conventionnel : miauler, coasser

-Non conventionnel : clic, ah !

Exercice 3 : Analysez l'évolution d'un mot

Choisissez un mot de la langue française actuelle qui a subi une évolution (de forme ou de sens). Décrivez cette évolution et précisez si elle est liée à la mutabilité ou à l'immutabilité du signe linguistique.

Corrigé :

Mot : formidable

Évolution : Ancien sens = qui inspire la peur. Sens actuel = admirable. Type : Évolution sémantique liée à la mutabilité du signe.

Séance 14 : L'axe syntagmatique et l'axe paradigmatique

Les unités linguistiques (signes et phonèmes) n'ont de valeur que dans un système donné. Elles entretiennent entre elles deux axes qui sont à la fois horizontale **« l'axe syntagmatique »** et verticale **« l'axe paradigmatiques »**

1. L'axe syntagmatique

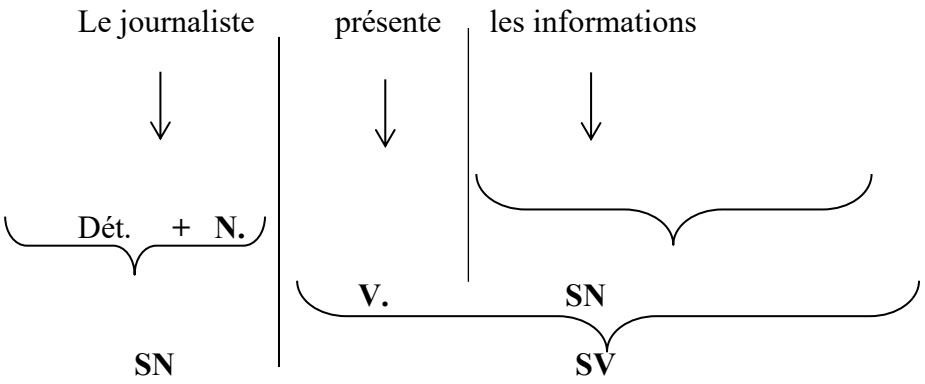
Selon la deuxième propriété du SL. -la linéarité- les unités sont successives et forment **un syntagme**[1].

Un syntagme est la combinaison d'unités linguistiques qui se suivent et forment un sens acceptable. Une suite de syntagmes constitue une phrase.

Exemple1 :

Le journaliste présente les informations.

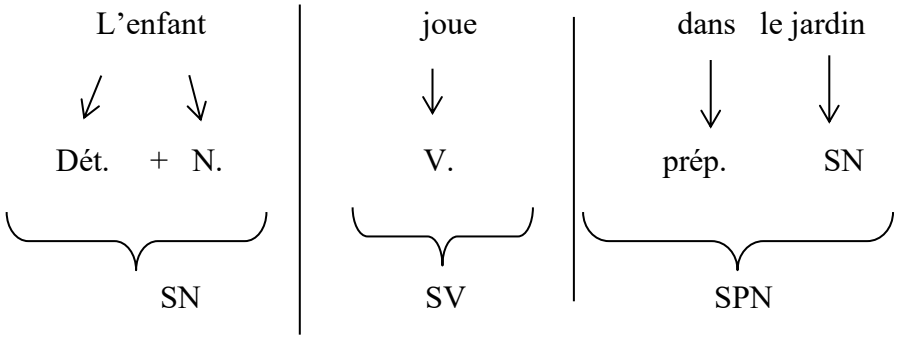
- Analyse syntagmatique :



Exemple 2 :

L'enfant joue dans le jardin.

- Analyse syntagmatique



[1] Saussure appelle syntagme un nom composé, un groupe de mots ou même une phrase. Pour les grammairiens, le syntagme fait partie de la phrase.

L'axe syntagmatique se caractérise par trois éléments

- L'horizontalité
- **La visibilité :** les signes peuvent se déplacer sur cet axe, ils sont visibles.
- **La mobilité :** on peut changer de place au syntagme dans la même phrase sans changer le sens.

Ex : on peut dire « Dans le jardin, l'enfant joue. » ou encore

« L'enfant, dans le jardin, joue. »

Remarque :

Le même signe peut appartenir à des syntagmes différents.

Ex : P.1 : J'ai un cours de linguistique.

P.2 : La linguistique est une science récente.

Dans la 1ère phrase le mot **« linguistique »** est employé dans le **SV** et dans la 2ème phrase est employé dans le **SN**.

2. L'axe paradigmatique

Un paradigme : est un ensemble d'unités linguistiques associées et interchangeables du point de vue fonctionnel.

Les relations paradigmatiques se font dans un axe vertical où les unités linguistiques peuvent se substituer les unes aux autres dans un rapport d'association.

C'est l'axe des associations et des substitutions (Chaque terme peut être remplacé par d'autres.), ces derniers se font sur trois bases :

- Sur la base sémantique.
- Sur la base syntaxique.
- Sur la base morphologique / formelle

1. Sur la base sémantique :

Exemple 1 :

SN	SV	SP
L'enfant	Joue	dans le jardin
Le bambin	s'amuse	dans la cour

Le gamin	se promène	dans le parc
Le gosse	Pratique	dans sa chambre

Exemple2 :

Le garçon	joue	au ballon,	tous les jours.
L'enfant	tire	le ballon,	chaque jour.
Le gamin	s'amuse	avec son jouet	quotidiennement.
Le bambin	lance	la balle	fréquemment.

1. Sur la base syntaxique :

Sujet	**Verbe**	**COD**
Le chat	Guette	La souris
Le chien	Guide	Son maître
L'animal	Broute	L'herbe fraiche
Il	Respecte	Les règles

2. Sur la base morphologique :

Certains termes entretiennent des relations entre eux sur la base :

- D'une préfixation :

Recharger- remonter- refaire / décharger- démonter – défaire/ impoli- impossible – imprudent ….

- D'une suffixation :

Enseignement- chargement- sifflement / production – addition- finition / allumage- rinçage – abattage/ pianiste- chimiste – instrumentaliste.

Séance 15 : Synchronie et Diachronie

Pour Saussure, les langues sont à la fois stables et instables. D'un côté, toute langue évolue, et d'un autre, elle est toujours dans un certain état.

Ainsi, Saussure a mis l'accent sur les deux perspectives pour étudier une langue et qui sont : **« la perspective synchronique »** et **« la perspective diachronique. »**

1. La perspective synchronique

L'étude synchronique de la langue se base sur l'état de langue considéré dans son fonctionnement à un moment donné du temps.

Le locuteur d'une langue n'a pas besoin de savoir l'histoire ainsi que l'origine des mots qu'il utilise dans son discours. L'étude se fait ainsi, dans un espace de temps limité, loin de tout processus d'évolution.

La synchronie peut être représentée comme une relation entre deux points appartenant à une même époque. Elle rend compte du phénomène linguistique (l'élément de la langue que je veux étudier en un temps bien précis, je détermine la période.)

Son objet ⟶ l'étude de la langue à un point donné de son histoire.

Exemples :

- Décrire la grammaire d'une langue à un moment donné.
- Décrire le lexique d'une langue au cours d'une période.

Cette étude donne lieu à une linguistique appelée linguistique synchronique qui, placée sur **l'axe de la simultanéité**.

2. La perspective diachronique

Contrairement à l'étude synchronique, l'approche diachronique de la langue est placée sur **l'axe de la successivité** c'est-à-dire elle permet de décrire et d'étudier un phénomène linguistique dans son évolution historique et successive à travers le temps. Le mot **diachronie** désigne une phase d'évolution de la langue.

Son objet ⟶ l'étude de l'évolution d'une même langue à travers le temps.

Exemples :

- L'évolution du français dans les compagnes algériennes depuis l'indépendance.
- Etude de la diachronie du verbe être : au départ c'était **« j'este »** ensuite **« j'étois »** et actuellement « **j'étais** ». Cet exemple montre bien l'étude de l'évolution du verbe être dans ces états successifs à travers le temps.

Une enquête a été menée auprès des locuteurs parisiens concernant la distinction entre le **« a » antérieur** et le **« â »** postérieur.

L'enquête a donné les résultats suivants :

1. Les plus âgés (60 ans et plus) distinguent parfaitement entre les deux a.
2. Les moins jeunes (entre 20 et 60 ans) se divisaient en deux : la moitié connaît la différence et l'autre l'ignorait.
3. Les jeunes (entre 14 et 20 ans) ne faisaient aucune distinction entre les deux « a ».

A partir de ces résultats, il en a tiré 2 conclusions :

1. **La conclusion synchronique**

Les parisiens ne faisaient pas tous la distinction entre le « a » antérieur et le **« â »** postérieur, les deux « a » sont prononcés mais pas chez tous les locuteurs.

2. **La conclusion diachronique**

Le « **â** » postérieur est en voie de disparition puisqu'il n'est parlé que par les personnes âgées

Semestre 2

Initiation à la linguistique

Séance 1 : Le code oral et le code écrit

1. Introduction

L'apprentissage d'une langue se fait à travers deux modalités principales : le code oral et le code écrit. Ces deux codes sont des systèmes linguistiques organisés qui permettent la communication entre les individus. On parle de code pour désigner un ensemble de signes régis par des règles partagées, permettant l'émission et la compréhension de messages.

Le linguiste Ferdinand de Saussure, dans son Cours de linguistique générale (Saussure , 1972), accorde une place primordiale au langage oral, qu'il considère comme la forme première et naturelle de la langue. Selon lui, l'oral précède toujours l'écrit, tant sur le plan ontogénique (chez l'enfant) que sur le plan historique (dans les civilisations). Autrement dit, l'être humain apprend d'abord à parler avant d'apprendre à écrire.

L'oral est donc perçu comme le code originel, plus spontané, éphémère et contextuel. Il repose sur la voix, l'intonation, le rythme, la gestuelle, et bénéficie de la présence physique des interlocuteurs. L'écrit, en revanche, est un code secondaire, appris plus tardivement, plus stable et plus structuré. Il permet une communication différée, sans contact immédiat, mais demande une plus grande maîtrise des règles de la langue (orthographe, ponctuation, syntaxe, etc.).

Ainsi, bien que l'oral et l'écrit soient deux manifestations différentes du langage, ils relèvent du même système linguistique : la langue. Leur complémentarité est essentielle, notamment dans les processus d'enseignement/apprentissage, où l'on apprend à transférer les compétences orales vers l'écrit, et vice versa.

2. Les deux codes de la langue : oral et écrit

2.1. Le code oral (langue parlée) :

Il est constitué de phonèmes, c'est-à-dire des unités sonores. Ce code repose sur un système de signes linguistiques oraux partagés par les membres d'une même communauté linguistique, leur permettant d'échanger des messages de manière immédiate. Il s'agit du premier mode d'expression acquis naturellement par l'être humain, à travers l'écoute et l'interaction.

2.2. Le code écrit (langue écrite) :

Il représente une transcription graphique de la langue orale. Ce code utilise des graphèmes, c'est-à-dire des symboles écrits, choisis par chaque communauté linguistique pour représenter

les sons de sa langue. L'objectif du code écrit est de fixer, conserver ou transmettre un message oral de façon différée dans le temps et dans l'espace.

L'oral et l'écrit constituent deux systèmes de signes distincts, bien que complémentaires. Le code écrit a pour fonction principale de représenter graphiquement le langage oral, permettant ainsi la conservation et la transmission différée des messages. Chacun de ces codes obéit à des règles spécifiques et présente des caractéristiques propres.

Le code oral s'appuie sur une syntaxe et une grammaire spontanée, propres à la communication naturelle. Il est généralement moins structuré, car l'attention du locuteur se concentre sur le contenu à transmettre plus que sur la forme. Il repose aussi sur des éléments paraverbaux (intonation, gestes, rythme) qui facilitent la compréhension immédiate.

En revanche, le code écrit exige une plus grande maîtrise des règles linguistiques : accords grammaticaux, conjugaison, ponctuation, organisation logique du discours, etc. Cette rigueur est nécessaire pour garantir la clarté, la cohérence et la compréhension différée du message, en l'absence d'interaction directe entre l'émetteur et le destinataire.

Séance 2 : Travaux dirigés

Exercice 1

Analysez la phrase suivante sur le plan de l'oral et de l'écrit.

« Les oiseaux chantent »

Code écrit	code oral
Les oiseaux chantent	[l e z w a z o ʃ ã t]

On constate une **absence de correspondance directe** entre le nombre de **phonèmes** à l'oral (ici 10 sons distincts) et le nombre de **graphèmes** à l'écrit (18 lettres). Cette **disproportion** s'explique par la nature propre à chacun des deux systèmes.

En effet, le **code oral** repose sur un ensemble de **phonèmes**, unités sonores perçues et produites dans la chaîne parlée. Le **code écrit**, quant à lui, est constitué de **graphèmes**, c'est-à-dire de signes graphiques qui servent à transcrire ces sons selon des conventions propres à chaque langue.

La langue française, comme de nombreuses langues, présente une **orthographe dite "non transparente"**, c'est-à-dire qu'un même son peut être représenté par plusieurs lettres (ou combinaisons de lettres), et une même lettre peut renvoyer à des sons différents selon le contexte.

Ainsi, cette différence entre l'oral et l'écrit révèle que **chaque code possède ses propres règles, structures et contraintes**, ce qui justifie une analyse distincte dans l'étude linguistique. Ces particularités sont résumées dans le tableau comparatif suivant.

Le code oral	Le code écrit
- Il se base sur les sons (phonèmes) et l'intonation. - L'oral est spontané. (naturel) - Grammaire simplifiée (On donne l'importance au contenu du message) - Ce qu'on entend on transcrit. (Absence de la marque du genre, du nombre, accord)	--Il se base sur les graphèmes régularisés et structurés par la syntaxe, la grammaire et la ponctuation qui remplace l'intonation. - L'écrit est réfléchi. (fabriqué) ↳ Grammaire rigoureuse qui se manifeste par des signes grammaticaux de l'accord, du genre, du nombre et de la désinence verbale.

- L'oral fait apparaître les signes de liaison qui n'existent pas au niveau de l'écrit. **ex :**Les oiseaux [l e z w a w z o] - Continu / pas d'espace. (chaque phonème se colle à l'autre)	Des signes grammaticaux : La marque du pluriel lettres muettes (X/S). La désinence (terminaison), ex : le « ent » dans chantent Discontinu / les signes étant séparé par des espace et ponctuation.

Tableau 8 : Le code oral et écrit

Exercice 2

À partir de vos connaissances sur le code oral et le code écrit, rédigez un court texte argumentatif en répondant à la question suivante :

« Pourquoi peut-on dire que l'oral et l'écrit ne sont pas deux versions identiques de la langue ? »

Pour structurer votre réponse :

- Appuyez-vous sur les notions de phonèmes et de graphèmes.

- Expliquez la différence de structure, de fonction et d'acquisition entre les deux codes.

- Donnez un exemple concret montrant que ce que l'on écrit ne correspond pas toujours à ce que l'on prononce.

- Vous pouvez faire référence à Saussure ou à d'autres notions vues en cours (arbitraire, système, langue/parole, etc.).

Corrigés

On ne peut pas considérer que l'oral et l'écrit sont deux versions identiques de la langue, car ils reposent sur des **codes et des structures distincts**.

Le **code oral** s'appuie sur des **phonèmes** (sons) et se caractérise par sa **spontanéité**, son **immédiateté**, et l'usage de **ressources prosodiques** (intonation, rythme, pauses, gestes). Il est souvent plus souple et moins formel.

À l'inverse, le code écrit mobilise des graphèmes (lettres), exige une structure grammaticale rigoureuse (syntaxe, accords), et permet la conservation et la **diffusion différée** des messages.

L'exemple de la phrase *« Les enfants jouent »* illustre la différence : à l'écrit, on compte 20 lettres, alors qu'à l'oral, on n'entend que 13 phonèmes environ. Cela montre que la correspondance entre l'oral et l'écrit n'est ni linéaire ni automatique.

Enfin, comme l'a montré Ferdinand de Saussure, la langue parlée précède historiquement et cognitivement l'écrit. Le signe linguistique (signifiant/signifié) est arbitraire, et chaque langue choisit ses propres formes orales et écrites pour représenter les concepts. Cela renforce l'idée que les deux codes, bien qu'interdépendants, obéissent à des logiques différentes.

Séance 3 : Le structuralisme

1. Définition générale

Une **école linguistique** désigne un courant de pensée, un groupe de chercheurs ou une tradition scientifique qui partage une même approche théorique, des concepts-clés et des méthodes spécifiques pour étudier la langue.

Chaque école reflète un moment important de l'évolution de la linguistique et propose une manière particulière de comprendre et d'analyser le langage.

2. Le structuralisme linguistique

Le structuralisme en linguistique représente un tournant majeur. Il a permis de passer d'une étude historique et fragmentée des langues à une approche scientifique et systématique, en considérant le langage comme un **système autonome** où tout se tient.

Ferdinand de Saussure : Le Père Fondateur

Le linguiste suisse **Ferdinand de Saussure** (1857-1913) est la figure emblématique du structuralisme linguistique. Son œuvre posthume, le *Cours de linguistique générale* (publié en 1916 par ses étudiants à partir de ses notes de cours), est considérée comme l'acte de naissance de la linguistique moderne.

Une nouvelle manière de penser le langage

Avant Saussure**,** La linguistique était principalement **historique (diachronique)** et **comparative**. On étudiait comment les mots et les langues évoluaient à travers le temps (par exemple, l'évolution du latin au français). Avec la révolution saussurienne, la langue est étudiée comme un système abstrait, fonctionnant à un **moment donné (synchronie)**. Saussure (1916) insiste sur le fait que la langue doit être étudiée "en elle-même et pour elle-même", indépendamment de son histoire ou de ses usages concrets. Comme nous l'avons exploré au premier semestre avec les travaux pionniers de Ferdinand de Saussure, le structuralisme nous invite à voir la langue non plus comme une simple collection de mots, mais comme un **système complexe et autonome** où chaque élément prend sens par ses **relations et ses oppositions** avec les autres. Cette perspective qui met l'accent sur la **structure sous-jacente** (distinction **Langue/Parole**, le **Signe Linguistique** avec son **signifiant** et son **signifié**, l'**arbitraire du signe**, la **linéarité**, la **valeur linguistique** définie par les relations **syntagmatiques** et **paradigmatiques**, ainsi que la différence entre **synchronie/diachronie**), a fourni des outils d'analyse fondamentaux que nous continuerons d'appliquer. C'est en saisissant cette logique relationnelle que nous pourrons décrypter plus finement la mécanique du français et du langage en général.

Les idées de Saussure ont fondé la **linguistique structurale**, qui a dominé le XXe siècle.

- L'**école de Prague** (avec des figures comme Nikolaï Troubetzkoy pour la phonologie fonctionnelle et Roman Jakobson pour les fonctions du langage) a développé la phonologie en appliquant rigoureusement les principes de Saussure (analyse des sons par leurs oppositions distinctives).
- **André Martinet** (avec sa notion de double articulation du langage) s'inscrit aussi dans cette lignée en analysant la structure du langage sous l'angle de son économie et de sa fonction (fonctionnalisme structural).

Le structuralisme a permis de faire de la linguistique une science rigoureuse, en définissant son objet (la langue comme système) et sa méthode (l'analyse des relations et des structures).

Le succès du modèle linguistique de Saussure a inspiré d'autres sciences humaines à chercher des structures sous-jacentes dans leurs propres objets d'étude. C'est ainsi que le structuralisme est devenu un mouvement intellectuel plus large, touchant l'anthropologie (Lévi-Strauss), la sémiologie (Barthes), la psychanalyse (Lacan) et même la philosophie (Althusser, Foucault dans une certaine mesure).

L'idée centrale de cette exportation est si la langue est un système de signes qui produit du sens par ses relations, peut-être d'autres systèmes culturels (les mythes, les rituels, la mode, etc.) fonctionnent-ils de la même manière ?

Séance 4 : Travaux dirigés

Exercice 1 :

Analyser le Signe Linguistique

Consigne :

Pour chaque mot donné, identifiez le **signifiant** et le **signifié**. Ensuite, expliquez pourquoi la relation entre eux est considérée comme **arbitraire**.

1. Table

- Signifiant :
- Signifié :
- Pourquoi arbitraire :

2. Lune

- Signifiant :
- Signifié :
- Pourquoi arbitraire :

3. Bonheur

- Signifiant :
- Signifié :
- Pourquoi arbitraire

Exercice 2 : Synchronie ou diachronie ?

Consigne : Pour chaque exemple, indiquez s'il relève d'une étude **synchronique** ou **diachronique** de la langue, en justifiant votre réponse.

L'analyse de la conjugaison des verbes au présent de l'indicatif en français contemporain.

L'étude des changements de prononciation du "oi" (de /we/ à /wa/) entre le Moyen Âge et le français moderne.

La comparaison des règles d'accord des adjectifs entre le français parlé en France et le français parlé au Québec aujourd'hui.

La recherche sur l'origine latine du mot "cheval" et son évolution jusqu'à sa forme actuelle

Corrigés

Correction Exercice 1

1. Table

- **Signifiant :** /tabl/ (les sons qui composent le mot)
- **Signifié :** Le concept d'un meuble avec un plateau et des pieds, servant à poser des objets, manger, travailler, etc.
- **Pourquoi arbitraire :** Il n'y a aucune raison intrinsèque ou naturelle pour que l'objet "table" soit représenté par les sons /tabl/. Dans d'autres langues, il est désigné par d'autres sons (ex: *table* en anglais, *mesa* en espagnol, *tawila* en arabe), ce qui prouve l'absence de lien naturel.

2. Lune

- Signifiant : /lyn/
- **Signifié :** Le concept de l'astre qui tourne autour de la Terre et reflète la lumière du soleil.
- **Pourquoi arbitraire :** Le rapport entre les sons /lyn/ et l'idée de la lune est purement conventionnel. Il n'y a pas de ressemblance ou de logique qui justifierait ce choix plutôt qu'un autre (ex: *moon* en anglais, *qamar* en arabe).

3. Bonheur

- Signifiant : /bɔnœʁ/
- **Signifié :** Le concept d'un état de pleine satisfaction, de bien-être.
- **Pourquoi arbitraire :** La succession de sons /bɔnœʁ/ n'a aucune propriété qui renverrait naturellement ou logiquement à l'idée de "bonheur". C'est une association purement conventionnelle acceptée par la communauté francophone.

Correction Exercice 2 : Synchronie ou Diachronie ?

1. L'analyse de la conjugaison des verbes au présent de l'indicatif en français contemporain.

-Synchronie : On étudie l'état actuel des règles de conjugaison, sans s'intéresser à leur évolution passée ou future.

2. L'étude des changements de prononciation du "oi" (de /we/ à /wa/) entre le Moyen Âge et le français moderne.

-Diachronie : On observe l'évolution d'un phénomène linguistique (la prononciation) à travers différentes périodes de l'histoire de la langue.

3. La comparaison des règles d'accord des adjectifs entre le français parlé en France et le français parlé au Québec aujourd'hui.

-Synchronie : On compare des variétés linguistiques à un même moment dans le temps, sans s'intéresser à leur évolution historique. Il s'agit d'une variation géographique synchronique.

4. La recherche sur l'origine latine du mot "cheval" et son évolution jusqu'à sa forme actuelle.

-Diachronie : On retrace l'histoire et les transformations d'un mot sur une longue période de temps, depuis ses racines jusqu'à sa forme contemporaine.

Séance 5 : Le fonctionnalisme d'André Martinet

1. Introduction

Le **fonctionnalisme en linguistique** est une approche qui se distingue du structuralisme « pur » de Saussure en mettant l'accent sur le **rôle et la fonction des éléments linguistiques dans la communication humaine**. Alors que le structuralisme se concentre sur la langue comme un système abstrait de relations, le fonctionnalisme voit la langue avant tout comme un **outil** au service de la communication et de l'interaction sociale.

Si le structuralisme répond à la question "comment la langue est-elle structurée ?", le fonctionnalisme s'intéresse à **« pourquoi la langue est-elle structurée de cette manière ?** parce que cette structure lui permet de remplir ses fonctions de communication de la manière la plus efficace et économique possible.

Le fonctionnalisme repose sur quelques principes clés qui guident l'analyse du langage :

La primauté de la fonction sur la forme : Pour les fonctionnalistes, la manière dont une langue est structurée (sa grammaire, ses sons, son vocabulaire) est directement liée aux buts communicatifs qu'elle doit atteindre. Une forme linguistique existe et perdure parce qu'elle est utile et efficace pour transmettre des messages.

La langue est un instrument : Elle n'est pas un système abstrait déconnecté de ses utilisateurs. Au contraire, elle est conçue et utilisée par les locuteurs pour interagir, exprimer des idées, des émotions, poser des questions, donner des ordres, etc. *"Une langue est un instrument de communication selon lequel l'expérience humaine s'analyse en unités douées d'un contenu sémantique et d'une forme phonique."* (André Martinet, *Éléments de linguistique générale*, 1960).

L'importance du contexte : Le sens d'un énoncé ne se trouve pas uniquement dans les mots eux-mêmes. Il est aussi profondément influencé par la situation de communication, les intentions de la personne qui parle et les connaissances partagées entre les interlocuteurs. Le contexte est donc essentiel pour comprendre ce qui est dit.

Le principe d'économie linguistique : Les langues tendent à être les plus économiques possibles. Elles évoluent pour maximiser la clarté et la rapidité de la communication tout en minimisant l'effort nécessaire pour produire et comprendre les messages.

Séance 6 : Le structuralisme et l'école de Prague

Introduction

L'École de Prague est un courant de pensée très important dans l'histoire de la linguistique. Elle a été créée dans les années 1920, à Prague (capitale de l'actuelle République Tchèque). Son objectif principal était de **comprendre comment fonctionne la langue en tant qu'outil de communication**. Les chercheurs de cette école pensaient que chaque élément de la langue (sons, mots, phrases) a une **fonction précise** dans la communication. Cette école appartient au courant du **structuralisme**, mais elle a apporté une dimension nouvelle : **l'approche fonctionnelle.**

Les grands noms de l'école de Prague

- **Roman Jakobson** : connu pour ses travaux sur les sons du langage et sur les fonctions du langage.
- **Nikolai Troubetzkoy** : spécialiste de la phonologie.
- **Vilém Mathesius** : premier président du Cercle linguistique de Prague.
- **Jan Mukařovský** : intéressé par le style et la langue littéraire.

- Les principes de l'école de prague

Selon cette école, la langue n'est pas seulement un ensemble de règles. C'est surtout un **outil de communication**. Chaque élément de la langue (un son, un mot, une phrase) existe parce qu'il a une **fonction**. Selon **V. Mathesius (1936)** « *La langue est un système où chaque élément est défini par sa fonction dans l'ensemble. »*

Exemple :

En français, la différence entre les sons **/p/** et **/b/** (*"poule"* / *"boule"*) permet de distinguer deux mots. Cette différence a donc une **fonction distinctive**.

L'école de Prague va introduire une distinction capitale entre **phonétique** et **phonologie**. Selon **Trubetzkoy (1939)** : « La phonétique étudie les sons du point de vue de leur réalisation matérielle, tandis que la phonologie les étudie du point de vue de leur fonction dans le système de la langue. » En d'autres termes, la **phonologie** s'intéresse à la façon dont les sons permettent de **distinguer les mots et les unités de sens** dans une langue donnée.

Les linguistes de Prague ont beaucoup travaillé sur les sons des langues.

Ils ont fait une distinction importante entre :

- **La phonétique** : étude des sons produits par les organes de la parole (physiologie).
- **La phonologie** : étude des sons qui servent à distinguer les mots dans une langue donnée.

Les types d'oppositions phonologiques (d'après Troubetzkoy) :

Degré d'ouverture des voyelles

Deux traits différents

2. Les types d'oppositions phonologiques (École de Prague)

Selon la classification de Nikolai Trubetzkoy (1939), les oppositions phonologiques se répartissent en trois grands types : privatives, graduelles et équipollentes. Voici un récapitulatif avec des exemples concrets en français.

Exemples	Description
/p/ vs /b/ (ex : « peur » vs « beurre »)	L'opposition repose sur un seul trait distinctif : la sonorité (voisement). /p/ est non voisé, /b/ est voisé.
/e/ vs /ɛ/ (ex : « été » vs « était »)	Opposition basée sur un degré d'ouverture des voyelles : /e/ est semi-fermée, /ɛ/ est ouverte.
/p/ vs /t/ (ex : « patte » vs « tasse »)	Opposition entre deux sons qui diffèrent par deux traits distincts (lieu d'articulation : bilabiale vs alvéolaire).

Tableau 9: La classification de Nikolai Trubetzkoy (1939) des oppositions phonologiques

Les Fonctions du Langage (Roman Jakobson) Roman Jakobson a proposé un modèle célèbre des **six fonctions du langage**, montrant que tout message linguistique est orienté vers un aspect particulier de la communication. Un même message peut d'ailleurs remplir plusieurs de ces fonctions simultanément.

Le fonctionnalisme n'est pas une rupture radicale avec le structuralisme de Saussure, mais plutôt une **prolongation et une nuance** de ses idées, Les deux approches considèrent la langue comme un système où les éléments sont définis par leurs relations et leurs oppositions. Elles privilégient l'étude synchronique de la langue (à un moment donné).

Le structuralisme de Saussure	Le fonctionnalisme de Martinet

Étudie le système linguistique *pour lui-même*, de manière plus abstraite, se concentrant sur ses règles internes et les relations entre ses éléments.	Le **fonctionnalisme** va plus loin en cherchant la **raison d'être** de ces structures. Il explique la forme par la fonction : les règles et les unités de la langue existent parce qu'elles servent des objectifs communicatifs. Pour le fonctionnaliste, la structure est au service de l'usage.

Tableau 10 : Structuralisme de Saussure et Fonctionnalisme de Martinet

Séance 7 : Travaux dirigés

Exercice 1 : Questions de compréhension

1. Quelles sont les principales caractéristiques de l'École de Prague ?

2. Qui sont les principaux linguistes associés à ce courant ?

3. Quelle distinction fondamentale l'École de Prague établit-elle entre phonétique et phonologie ?

4. Qu'est-ce qu'une opposition phonologique selon Trubetzkoy ?

Exercice 2 : Analyse d'un corpus

- pain / bain

- peau / beau

- chat / rat

- été / était

Pour chaque paire de mots, identifiez le phonème distinctif

Exercice 3

Rédigez un court paragraphe (5 à 7 lignes) où vous expliquez, avec vos propres mots, l'importance de la notion d'opposition phonologique dans l'étude du langage.

Corrigés

Exercice 2

- **pain / bain** → Opposition entre **/p/** et **/b/** (phonème distinctif : la sonorité de la consonne initiale).
- **peau / beau** → Opposition entre **/p/** et **/b/** (même distinction de sonorité en position initiale).
- **chat / rat** → Opposition entre **/ʃ/** et **/ʁ/** (mode et lieu d'articulation de la consonne initiale).
- **été / était** → Opposition entre **/e/** et **/ɛ/** (ouverture de la voyelle médiane).

Dans chaque cas, un seul phonème change et cela entraîne un changement de sens, ce qui confirme qu'il s'agit bien d'oppositions phonologiques

Exercice 3

Consigne : Complétez le tableau suivant en indiquant les différences majeures entre le structuralisme de Saussure et le fonctionnalisme de Martinet.

Critère	Structuralisme de Saussure	Fonctionnalisme de Martinet
-Objet d'étude principal	……	…….
-Rapport forme/fonction	……	
-Finalité de l'analyse	…….	…….

Corrigé

Critère	Structuralisme de Saussure	Fonctionnalisme de Martinet
Objet d'étude principal	Le système linguistique en lui-même (structure, règles internes)	L'usage de la langue dans la communication (fonction des structures)
Rapport forme/fonction	Analyse abstraite des formes linguistiques	La forme est expliquée par sa fonction communicative
Finalité de l'analyse	Décrire la langue comme un système clos	Expliquer pourquoi la langue est structurée ainsi (par souci d'efficacité communi

Séance 8 : La double articulation du langage

1. Qu'est-ce que le Langage ?

Le langage est une faculté universelle et spécifique à l'espèce humaine, qui nous permet de communiquer, de penser, de construire des savoirs et de transmettre des cultures. Mais comment fonctionne cette faculté extraordinaire ? C'est une question fondamentale à laquelle la linguistique, la science du langage, tente de répondre. Parmi les caractéristiques fondamentales du langage humain, la notion de double articulation (ou double segmentation) occupe une place centrale. Ce concept a été développé par le linguiste André Martinet dans les années 1960.

Dans son ouvrage « Éléments de linguistique générale » (1960), Martinet explique que le langage humain est structuré en deux niveaux d'organisation, qui lui permettent d'être économique, souple et efficace pour communiquer. La double articulation est un principe fondamental qui assure au langage humain sa souplesse et son économie. (André Martinet, Éléments de linguistique générale, 1960).

L'idée essentielle de cette théorie repose sur l'organisation de la langue en deux niveaux qui distingue fondamentalement les langues humaines des autres systèmes de signes. Pour lui, la double articulation représente **le seul trait véritablement universel partagé par toutes les langues du monde.**

2. La Première Articulation : Les Monèmes

La première articulation du langage concerne le découpage d'un énoncé en unités de sens minimales, appelées monèmes. Grâce à cette articulation, un grand nombre de phrases différentes peuvent être produites à partir d'un inventaire limité d'éléments linguistiques. Cette première articulation agit à deux niveaux :

- Sur le plan de l'expression (la forme)

- Sur le plan du contenu (le sens)

Elle correspond à la première grande fonction de la langue : permettre la communication. La langue décompose l'expérience humaine en concepts, que nous exprimons grâce à des signes linguistiques, c'est-à-dire les monèmes

La première articulation est le niveau où les unités linguistiques possèdent à la fois une forme sonore (un signifiant) et un sens (un signifié). Ce sont les plus petites unités de langage dotées d'un sens. Martinet les appelle des **monèmes**

Les monèmes sont les plus petites unités de langage qui possèdent à la fois une forme (un **signifiant**, le son ou la suite de sons) et un sens (un **signifié**, le concept). Si vous essayez de les diviser davantage, vous perdez leur signification.

➢ Deux familles de monèmes

Martinet distingue deux grandes catégories de monèmes :

- Les Lexèmes (ou monèmes lexicaux)

Ce sont les "mots pleins" ou les racines qui portent le cœur du sens. Ils décrivent des objets, des actions, des qualités, des concepts. Pensez au mot "cheval" : il renvoie directement à un animal spécifique.

- Leur nombre est immense et toujours en croissance. Chaque fois qu'une nouvelle invention apparaît (comme un "smartphone" ou un "podcast"), un nouveau lexème peut être créé. C'est une **liste ouverte**, un peu comme un inventaire de tout ce qui existe dans le monde et que nous pouvons nommer. Les lexèmes peuvent aussi se combiner pour former de nouveaux mots composés (comme "tire-bouchon").

- Les Morphèmes (ou monèmes grammaticaux)

- Ce sont les unités qui ajoutent des informations grammaticales. Elles ne décrivent pas directement des choses ou des actions, mais précisent des relations, le temps, le nombre, le genre, la personne, etc. Par exemple, dans "chev**al**", le "-al" est un morphème qui indique le singulier et le masculin.

- Leur nombre est limité et stable. C'est une **liste fermée**. Les nouvelles idées ou objets utilisent les morphèmes existants de la langue. Par exemple, si un nouveau nom est créé, il utilisera les marques de pluriel et de genre déjà présentes dans la langue. Ils évoluent beaucoup plus lentement, sur des siècles, lors de l'histoire de la langue.

Séance 9 : L'efficacité de la première articulation

C'est cette capacité à combiner un nombre limité de monèmes pour créer une infinité de messages qui rend le langage si puissant. Quelques milliers de monèmes nous permettent d'exprimer bien plus que des millions de cris inarticulés, car chaque monème peut apparaître dans une multitude de contextes, modifiant et précisant le sens général de l'énoncé.

Il est important de noter que la terminologie peut parfois prêter à confusion en linguistique. Bien que Martinet ait popularisé le terme "**monème**" pour désigner ces unités minimales de sens, dans la linguistique française contemporaine, le terme "**morphème**" est devenu plus courant pour désigner l'unité minimale à deux faces (signifiant + signifié).

Ainsi, de nos jours, on parle souvent de :

- **Lexèmes :** pour les morphèmes qui portent un sens lexical (ex: *cour*, dans "courir").
- **Morphèmes grammaticaux :** pour les morphèmes qui expriment des catégories grammaticales comme le genre, le nombre, le temps (ex: *-ons* dans "courons" pour indiquer la première personne du pluriel au présent).

Certains linguistes vont même plus loin et utilisent le terme **grammème** spécifiquement pour les désinences ou les éléments qui marquent ces catégories grammaticales (comme le "-s" du pluriel).

1. La Seconde Articulation : Les unités distinctives (Phonèmes)

C'est le niveau le plus élémentaire du langage, situé "en dessous" du sens. Chaque unité de la première articulation (chaque mot ou monème) est elle-même construite à partir d'unités sonores qui, prises isolément, n'ont **aucun sens**, mais qui sont cruciales pour distinguer les mots entre eux. Ce sont les **phonèmes**.

- Caractéristiques
 - ✓ **Elles n'ont pas de sens en elles-mêmes :** Un phonème est juste un son (comme /p/, /t/, /a/). Seul, il ne désigne rien.
 - ✓ **Elles sont distinctives :** Leur rôle fondamental est de permettre de **différencier** les mots. La substitution d'un phonème par un autre peut changer complètement le sens d'un mot.

Exemple : Prenez les mots "pain" et "bain". Le son final est identique (/ɛ̃/). La seule différence est le son initial : /p/ pour "pain" et /b/ pour "bain". Ces sons /p/ et /b/ sont

des phonèmes distincts en français, car leur échange modifie le sens du mot. C'est ce qu'on appelle la **commutation**.

- ✓ **Elles n'ont qu'un signifiant :** Puisqu'elles n'ont pas de sens (pas de signifié), les phonèmes ne sont constitués que de leur forme sonore. On peut les voir comme les « briques de son » brutes du langage.

Chaque langue possède un nombre très limité et fermé de phonèmes (généralement entre 20 et 40). Le français, par exemple, compte environ 31 phonèmes. Ces phonèmes se combinent selon des règles précises (phonotactique) pour former les séquences sonores des monèmes (mots).

Séance 10 : Le principe du moindre effort

Le principe d'économie du langage est une notion fondamentale en linguistique, notamment développée par André Martinet. Il se réfère à la tendance naturelle des langues et de leurs locuteurs à **maximiser l'efficacité de la communication tout en minimisant l'effort nécessaire à sa production et à sa compréhension**.

En d'autres termes, le langage cherche constamment un équilibre entre :

- **Le besoin de communication :** Transmettre des messages clairs, précis et compréhensibles.
- **L'inertie (ou le principe du moindre effort) :** Réduire la dépense d'énergie physique (parole) et mentale (traitement cognitif) du locuteur.

Ce principe se manifeste à différents niveaux de la langue :

- **Phonétique/Phonologique :** Tendance à réduire les sons, les syllabes (ex: élision etc.) Le langage SMS est un exemple contemporain de cette économie phonétique/graphique.
- **Lexical :** Utilisation de mots concis, développement d'abréviations, de sigles, ou de termes "porte-valeurs" (comme la métonymie qui permet de dire "boire un verre" au lieu de "boire le contenu d'un verre").
- **Morphologique :** Régularisation des paradigmes, simplification des flexions.
- **Syntaxique :** Utilisation de l'ellipse (omission de mots qui peuvent être inférés par le contexte), de la pronominalisation, de la substitution. L'ordre des mots peut aussi être optimisé pour la clarté.

André Martinet (1960) a souligné que l'économie de la langue est une cause interne des changements linguistiques. Selon lui, les évolutions des langues sont souvent le résultat de cette recherche d'équilibre. Par exemple, la perte de certaines déclinaisons dans l'évolution du latin vers les langues romanes peut être interprétée comme une forme d'économie, simplifiant la grammaire pour les locuteurs.

L'économie de la langue, c’est moins d'efforts pour parler, Imaginons que la langue, est comme une machine. Pour Martinet, les langues changent pour devenir plus faciles et efficaces à utiliser pour ceux qui les parlent. C'est un peu comme rendre une voiture plus simple à conduire pour qu'elle consomme moins d'essence (d'où le terme « économie »).

Quand une langue évolue, elle cherche souvent à faire moins d'efforts pour dire la même chose. Martinet donne l'exemple de ce qui s'est passé entre le **latin** (l'ancienne langue des Romains) et le **français** (qui en vient).

- **En latin :** Pour dire "la rose", "de la rose", "à la rose", le mot *rose* changeait de forme à chaque fois (*rosa*, *rosam*, *rosae*). Il fallait se souvenir de toutes ces terminaisons différentes pour chaque mot. C'était un peu compliqué !
- **En français :** Le mot "rose" ne change plus de forme. On dit toujours "la rose".

- Comment sait-on si c'est le sujet, l'objet, ou si cela indique la possession ?
- Le français a trouvé une solution plus simple : il utilise des petits mots devant (comme « de » et « à ») ou un ordre des mots fixe.
- Pour « de la rose », on ajoute « de ».
- Pour « à la rose » , on ajoute « à ».

- C'est **plus simple à apprendre** : les francophones n'ont plus des dizaines de terminaisons à mémoriser pour chaque mot.
- C'est **plus rapide à utiliser** : moins de formes à penser quand ils parlent.

La langue a « économisé » de la complexité sur les mots eux-mêmes, en reportant cette information sur des petits mots séparés ou sur l'ordre dans lequel on met les mots. C'est plus « rentable » pour les locuteurs !

Séance 11 : Travaux dirigés

Exercice 1

Quelle est l'idée fondamentale du principe d'économie du langage tel que décrit par André Martinet ?

a. Maximiser l'efficacité de la communication tout en minimisant l'effort.

b. Standardiser la langue pour prévenir le changement linguistique.

c. Privilégier la complexité linguistique pour une expression plus riche.

d. Se concentrer uniquement sur la simplification phonétique.

Exercice 2

Dans la langue orale, certains sons ont tendance à disparaître pour faciliter l'articulation. Observez les exemples suivants et expliquez le phénomène en lien avec le principe d'économie du langage.

Exemples :

- "Je ne sais pas → Ché pas"
- "Il y a → Y a"
- "Je te le dis → J'te l'dis"
- "Tu es → T'es"

Questions :

1. Quel est le phénomène linguistique observé dans ces exemples ?
2. Pourquoi ces transformations se produisent-elles selon Martinet ?
3. Donnez deux exemples personnels de réductions orales que vous utilisez dans la vie courante.

Exercice 3

Expliquez en quoi les sigles et acronymes suivants relèvent du principe d'économie du langage.

Exemples :

- ONU → Organisation des Nations Unies
- SNCF → Société Nationale des Chemins de fer Français

- CNRS → Centre National de la Recherche Scientifique
- BTS → Brevet de Technicien Supérieur
- SMS → Short Message Service

Questions :

1. Pourquoi utilise-t-on ces formes abrégées dans la communication ?
2. En quoi ces formes illustrent-elles le principe d'économie du langage ?
3. Donnez deux sigles que vous utilisez souvent dans votre vie quotidienne.

Corrigés

Exercice 1

La bonne réponse est :

a) Maximiser l'efficacité de la communication tout en minimisant l'effort. Le principe d'économie du langage, formulé par André Martinet, repose sur l'idée que toute langue est constamment soumise à une double contrainte :

a) La nécessité de se faire comprendre (intelligibilité)

b) La nécessité de réduire l'effort articulatoire (économie d'effort)

L'objectif est donc de trouver un équilibre entre clarté et simplicité.

Analyse des autres propositions :

c) Faux : Martinet n'a jamais proposé de standardiser la langue pour empêcher son évolution.

d) Faux : Le principe d'économie cherche à réduire la complexité, pas à la renforcer.

e) Faux : L'économie concerne **l'ensemble des niveaux linguistiques** (phonétique, morphologie, syntaxe, etc.), pas seulement la simplification phonétique.

Exercice2

Il s'agit d'un phénomène de réduction phonétique ou de simplification articulatoire.

1. **Explication selon Martinet :**

 Pour **économiser l'effort articulatoire**, les locuteurs ont tendance à **simplifier** ou **élider** certains sons non essentiels à la compréhension.

2. Exemples personnels

- "T’as vu ?" au lieu de "Tu as vu ?"
- "J’suis fatigué" au lieu de "Je suis fatigué"

Exercice 3

1. **Pourquoi les sigles ?**

 Pour gagner du temps, raccourcir l’énoncé et faciliter la communication.

2. **Lien avec le principe d’économie :**

 Les sigles sont une forme d'**économie lexicale** : ils permettent d’exprimer des informations longues avec **moins d'effort articulatoire** et **moins de mots**.

3. Exemples personnels possibles :

- WIFI → Wireless Fidelity
- TV → Télévision
- ATM → Automatic Teller Machine (Distributeur automatique de billets)

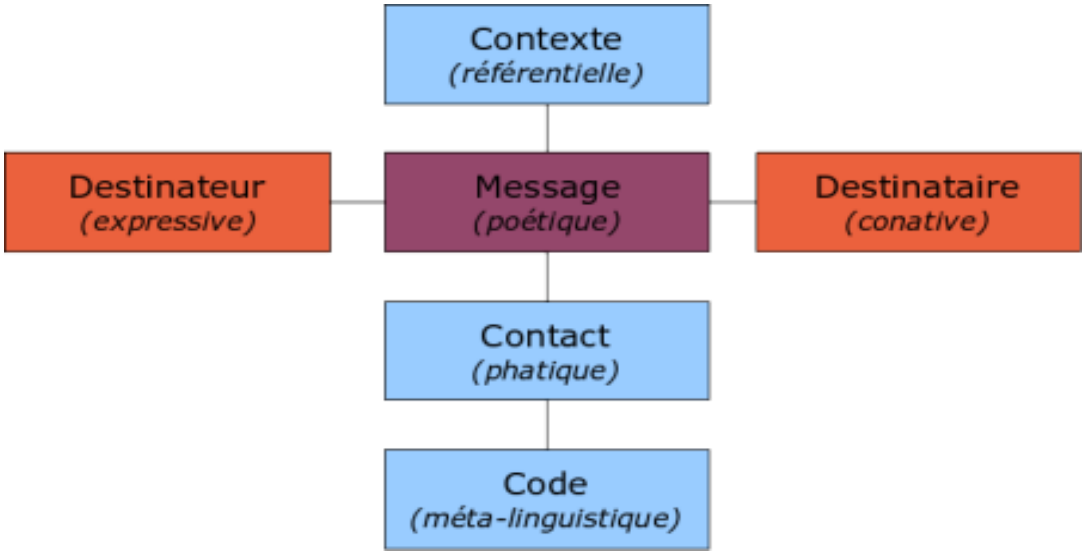
Séance 12 : Les fonctions du langage selon Roman Jakobson, schéma de la communication

1. Introduction

Roman Jakobson (1896-1982) était un linguiste russe de renommée mondiale, considéré comme une figure clé de la linguistique moderne et du structuralisme au 20ème siècle. Membre influent du Cercle Linguistique de Prague, il a révolutionné la **phonologie** en analysant les sons du langage par leurs traits distinctifs. Il est surtout célèbre pour son **modèle des six fonctions du langage** (expressive, conative, référentielle, phatique, métalinguistique, poétique), qui décrit comment chaque message est orienté vers un aspect spécifique de la communication. Son travail a profondément influencé non seulement la linguistique, mais aussi la sémiotique, l'anthropologie et la théorie littéraire, faisant de lui l'un des penseurs les plus importants de son époque.

2. Le schéma de la communication de Roman Jakobson

Roman Jakobson, un linguiste très influent, a élaboré un **schéma de la communication** pour expliquer comment les messages fonctionnent. Selon lui, toute communication n'est pas un simple échange, mais implique plusieurs éléments essentiels qui interagissent. Chaque élément du schéma est lié à une **fonction spécifique du langage**.



Le schéma de la communication établi par Roman Jackobson

Ce schéma est fondamental car il met en lumière la **complexité et la richesse de la communication**. Il montre que, dans toute interaction verbale, ces six éléments sont présents, et que l'accent mis sur l'un d'entre eux détermine la **fonction principale du message**. Par exemple, un

message qui se concentre sur l'émetteur sera expressif, tandis qu'un message axé sur le destinataire sera conatif. Comprendre ce schéma aide à analyser et à mieux saisir les intentions derrière les messages que nous produisons et recevons au quotidien.

Les six éléments fondamentaux de ce schéma :

1. **L'émetteur :** C'est la personne ou l'entité qui **produit et envoie le message**. Par exemple, la personne qui parle, qui écrit, ou même une entité comme une radio.
2. **Le récepteur :** C'est la personne ou l'entité qui **reçoit le message**. C'est celle qui écoute, qui lit, ou l'audience d'une émission.
3. **Le message :** C'est le **contenu même de la communication**, c'est-à-dire ce qui est dit, écrit, ou transmis. C'est la suite de mots, les phrases, les informations.
4. **Le contexte (ou référent) :** C'est le **sujet de la communication**, ce dont le message parle. C'est la réalité ou l'information à laquelle le message fait référence. Sans un contexte commun, la compréhension est difficile.
5. **Le canal :** C'est le **moyen physique et psychologique** par lequel le message est transmis et maintenu. Cela peut être l'air pour la voix, une ligne téléphonique, une connexion internet, ou simplement le fait que les deux personnes soient attentives l'une à l'autre.
6. **Le code :** C'est le **système de signes partagé** par l'émetteur et le récepteur qui permet au message d'être encodé et décodé. Il s'agit généralement de la langue utilisée (le français, l'arabe, etc.), mais cela peut aussi être un code de signes (comme le code de la route).

3. Les six fonctions du langage et leurs manifestations

Chacun des six facteurs de communication correspond à une fonction linguistique spécifique, qui domine lorsque l'attention du message se porte principalement sur ce facteur.

3.1. La Fonction Expressive (ou «émotive)

La fonction expressive ou émotive du langage est centrée sur l'expression directe des sentiments, des émotions, des attitudes ou de la subjectivité du locuteur par rapport au contenu du message ou à la situation de communication. Elle permet au locuteur de révéler son état intérieur, ses réactions affectives ou son évaluation personnelle d'un fait. Cette fonction se manifeste à travers l'utilisation d'interjections (« Ah ! », « Oh ! »), d'exclamations, de modalités

affectives (adverbes tels que « malheureusement », « heureusement »), de variations intonatives et de la première personne du singulier.

- **Exemple :** « Quelle frustration de ne pas avoir été informé à temps ! », « je suis ravi de vous accueillir. »

3.2. La fonction conative

La fonction conative ou appellative du langage vise à agir directement sur le destinataire (le récepteur) afin de provoquer chez lui une réaction, un comportement ou un changement d'état d'esprit. Elle s'exprime principalement à travers des formes linguistiques qui sollicitent une réponse ou une action : l'impératif (exemple : « Veuillez fermer la porte »), le vocatif (forme d'interpellation directe : « Chers étudiants ! »), l'usage de la deuxième personne (singulier ou pluriel) ainsi que les interrogations directes. Cette fonction est typique des discours de commandement, de demande ou d'appel à l'attention.

Exemple : « Merci de bien vouloir prêter attention. », « Pouvez-vous me confirmer la réception de ce mail ? »

3.3. La Fonction référentielle

La fonction référentielle ou cognitive du langage est orientée vers la réalité extralinguistique. Son objectif principal est de transmettre une information objective sur le monde, les faits, les objets ou les événements. Elle constitue la fonction dominante dans les discours scientifiques, journalistiques ou didactiques. Sur le plan linguistique, elle se caractérise par l'emploi de la troisième personne, l'usage de phrases déclaratives et de modes verbaux à l'indicatif.

- **Exemple :** "Le séminaire aura lieu le 15 octobre à 9h en salle 203.", "La vitesse de la lumière dans le vide est d'environ 299 792 458 mètres par seconde."

3.4. La fonction phatique

Sert à établir, maintenir, vérifier ou rompre la communication, ou à s'assurer que le canal de transmission fonctionne. Le contenu informatif est souvent minimal, l'objectif étant le maintien de l'interaction marquée par formules de salutation et de congé ("Bonjour !", "Au revoir !"), interjections de confirmation ("Allô ?", "Vous me recevez ?"), expressions d'acquiescement ou de relance ("Oui, oui...", "N'est-ce pas ?"), pauses significatives.

- **Exemple :** « Allô, êtes-vous toujours en ligne ? », « Hmm, je vois ce que vous voulez dire. »

3.5. La Fonction Métalinguistique

Le langage est utilisé pour parler du langage lui-même. Elle vise à expliquer le code, ses règles, le sens des mots ou les structures grammaticales. Définitions, explications lexicales ou grammaticales, citations (souvent mises entre guillemets pour indiquer un usage du mot en tant qu'objet), reformulation.

- **Exemple :** « Le terme 'épistémologie' se rapporte à l'étude critique de la science et de la connaissance. », Dans cette phrase, le mot 'comme' introduit une comparaison.

3.6. La Fonction Poétique (ou Esthétique)

L'attention est portée sur la forme du message pour sa propre valeur esthétique, sur la manière dont il est construit. L'agencement des mots, les sonorités, le rythme et les figures de style deviennent primordiaux. Rimes, allitérations, assonances, rythme, figures de style (métaphores, métonymies, comparaisons, anaphores), jeux de mots, écarts par rapport à la norme.

- **Exemple :** Un poème « Les sanglots longs des violons de l'automne / Blessent mon cœur d'une langueur monotone" Verlaine, un slogan publicitaire accrocheur, un aphorisme.

Le modèle des fonctions du langage de Roman Jakobson constitue une grille d'analyse fondamentale en linguistique et dans les disciplines connexes. Il met en évidence la nature polyvalente et multifonctionnelle de tout acte de communication verbale. Bien que l'une des fonctions puisse dominer dans un message donné, les autres demeurent souvent présentes à des degrés moindres, contribuant à la richesse et à la complexité de l'interaction humaine. Cette approche permet une compréhension nuancée des intentions communicatives et des mécanismes linguistiques sous-jacents.

Séance 13 : Intitulé Louis Hjelmslev et l'école de Copenhague : La glossématique (partie1)

1. Qui est Louis Hjelmslev ?

Louis Hjelmslev (1899-1965) est un linguiste danois considéré comme l'une des grandes figures de la linguistique du XXe siècle. Il est le principal fondateur de la **glossématique**, une théorie du langage développée au sein du **Cercle linguistique de Copenhague**, créé en 1931.Ce cercle regroupait des chercheurs qui souhaitaient approfondir et systématiser les idées du **structuralisme**, déjà amorcées par **Ferdinand de Saussure**. Alors que l'œuvre de Saussure a été publiée de manière posthume à partir de notes de cours, Hjelmslev, avec son collaborateur **Hans Jørgen Uldall**, a cherché à élaborer une théorie linguistique complète, précise et rigoureuse.L'ouvrage majeur de Hjelmslev est intitulé **« Prolégomènes à une théorie du langage »**, publié en danois en 1943 puis traduit en anglais en 1953. Ce livre constitue le texte de référence de la glossématique.

Selon Paveau et Sarfati (2003), Hjelmslev propose un modèle linguistique qui se caractérise par deux grands principes fondamentaux :

2. L'immanence de l'objet d'étude :

Il considère que la linguistique doit se consacrer exclusivement à l'analyse interne de la langue, sans jamais faire appel à des éléments extérieurs au système linguistique lui-même. Cela signifie que, contrairement à d'autres écoles linguistiques qui prennent en compte des facteurs psychologiques, sociaux ou historiques, Hjelmslev refuse toute explication extra-linguistique. Il déclare que « La *linguistique ne saurait se satisfaire d'une simple description des phénomènes ; elle doit établir un système de relations formelles »* (Hjelmslev, *Prolégomènes à une théorie du langage*, 1968, p. 13).

3. Une approche formelle et abstraite :

Hjelmslev pousse le structuralisme à son plus haut degré de formalisation. Il propose de modéliser la langue comme un système de relations formelles, où l'analyse linguistique doit uniquement porter sur la structure et l'organisation des formes linguistiques.
La linguistique glossématique se désintéresse du contenu psychologique des locuteurs, de la matérialité sonore des phonèmes ou encore des intentions communicatives : seul compte le système formel des oppositions et des relations entre unités linguistiques.

Il imagine la linguistique comme une sorte de système mathématique, avec des règles précises permettant de décrire la langue de façon neutre et objective.

La distinction forme / substance / matière chez Hjelmslev

Louis Hjelmslev propose trois notions importantes pour comprendre comment fonctionne le langage : la Matière, la forme et la substance. Ces notions sont au cœur de sa théorie linguistique

3.1 La Matière

La matière, c'est ce qui existe avant d'être organisé par la langue. Elle est informe, sans structure. C'est un peu comme une grande masse de sons ou d'idées, non classés et sans limites.
Exemples :
- Pour l'expression : tous les sons possibles que l'appareil vocal humain peut produire.
- Pour le contenu : toutes les idées ou expériences possibles avant qu'on les exprime avec des mots.

3.2 La Forme

La forme, c'est la manière dont la langue découpe et organise la matière. C'est comme un filtre ou un quadrillage qui transforme la masse informe en unités précises et distinctes.
Exemples :
- Pour l'expression : le système des sons (phonèmes) qui existent dans une langue, comme /p/ et /b/ en français.

- Pour le contenu : les catégories comme les couleurs (bleu, rouge, vert…) ou les classes grammaticales (verbe, nom…).

3.3 La Substance

La substance, c'est le résultat concret de l'application de la forme sur la matière. C'est ce que nous entendons, prononçons ou comprenons réellement.

Exemples :
- Pour l'expression : la prononciation réelle des sons.
- Pour le contenu : la signification précise d'un mot comme « chaise ».

Hjelmslev veut que la linguistique s'occupe seulement de la forme. Pour lui, « La linguistique doit se détacher de la substance pour ne s'occuper que de la forme » (Hjelmslev, 1968, p. 55). C'est la seule partie vraiment scientifique. La matière et la substance concernent d'autres domaines comme la phonétique ou la psychologie.

La linguistique selon Hjelmslev s'intéresse à la manière dont le langage est organisé, pas à la matière brute ni à sa réalisation concrète. Ce qui compte, ce sont les relations et les oppositions entre les unités linguistiques.

Séance 14 : La glossématique (partie 2)

1. Les deux plans du langage chez Hjelmslev : Expression et Contenu

Louis Hjelmslev reprend la célèbre distinction faite par Ferdinand de Saussure entre le signifiant (la forme sonore) et le signifié (le concept ou l'idée). Mais il va plus loin en utilisant des termes plus généraux et plus précis : il parle de « plan de l'expression » et de « plan du contenu ». Chaque plan possède sa propre forme et sa propre substance.

2. Le plan de l'expression (E)

Le plan de l'expression correspond au signifiant chez Saussure, mais avec une différence importante. Pour Hjelmslev, il ne s'agit pas des sons concrets produits par la voix, mais de la manière dont ces sons sont organisés dans le système linguistique. On parle ici de la structure abstraite des unités distinctives.

Exemple :

- En français, le fait que /p/ et /b/ soient deux sons différents et significatifs (exemple : « pont » vs « bon ») relève de la forme de l'expression. Peu importe l'accent ou la voix du locuteur, ce qui compte, c'est la différence fonctionnelle entre les sons.

3. Le plan du contenu (C)

Le plan du contenu correspond au signifié chez Saussure, mais Hjelmslev précise qu'il s'agit de la manière dont la langue organise les idées et les expériences humaines en catégories de sens. Le contenu n'est pas la pensée brute, mais la forme que la langue impose pour organiser cette pensée.

Exemple :

- En français, le système des temps verbaux (passé composé, imparfait, futur simple…) illustre bien cette forme du contenu. D'autres langues organisent le temps différemment.

Un point essentiel chez Hjelmslev est que les deux plans (expression et contenu) ne sont pas conformes entre eux. Cela signifie que la manière dont les sons sont organisés et la manière dont les idées sont structurées n'ont pas de correspondance directe.

Exemple :

- Il n'y a pas forcément autant d'unités de sens que d'unités de sons. Une même phrase peut contenir plusieurs idées différentes selon la langue utilisée.

Les deux plans sont liés uniquement par la fonction sémiotique : l'expression sert à transmettre le contenu, mais chacun garde son organisation propre.

4. Les types de relations dans le langage selon Hjelmslev

Pour **Louis Hjelmslev**, la linguistique est avant tout **la science des relations** entre les éléments du langage. Il appelle ces relations des **fonctions**, et les éléments en relation des **funtifs**. Peu importe la nature de ces éléments (sons, mots, phrases, etc.), **ce qui compte c'est la relation qui les unit**.

Hjelmslev distingue trois grands types de relations (ou fonctions) :

La fonction d'interdépendance (ou solidarité) : Dans cette relation, **les deux éléments dépendent totalement l'un de l'autre**. Aucun des deux ne peut exister sans l'autre. Par exemple, dans une phrase correcte, **le sujet et le prédicat** sont liés : il ne peut pas y avoir de prédicat sans sujet et inversement (exemple : « Le chat dort. »). Un autre exemple est **la relation entre le plan de l'expression et le plan du contenu dans le signe linguistique** : on ne peut pas avoir un signifiant sans signifié, ni l'inverse. Hjelmslev compare cette relation aux **deux faces d'une feuille de papier** : elles sont inséparables.

La fonction de détermination (ou sélectivité) : Ici, un élément dépend de l'autre, mais pas l'inverse. Un funtif existe parce qu'il se rattache à un autre, mais celui-ci peut exister seul. Par exemple, un adjectif dépend toujours d'un nom, car il a besoin d'un support à qualifier (exemple : « une maison bleue » : l'adjectif « bleue » présuppose le nom « maison »). Mais le nom peut exister sans adjectif (on peut dire juste « une maison »). Pour illustrer cette relation, l'exemple du train et des rails : le train a besoin des rails, mais les rails peuvent très bien exister sans train.

La fonction de constellation (ou combinaison libre) : Dans cette relation, les deux éléments peuvent apparaître ensemble ou séparément, sans aucune dépendance. Aucun ne présuppose l'autre. En linguistique, cela correspond par exemple à deux compléments circonstanciels dans une phrase. Exemple : « Il a mangé hier rapidement. » → On peut très bien avoir la phrase avec seulement « hier » ou seulement « rapidement », ou bien les deux. Une image pour retenir : deux amis qui se retrouvent de temps en temps, mais qui vivent très bien l'un sans l'autre.

Pour analyser le langage, Hjelmslev propose ensuite une méthode qu'il appelle **méthode déductive**. Contrairement à d'autres linguistes qui observent les faits et en tirent des conclusions (méthode inductive), lui part d'un modèle théorique général et analyse ensuite les faits concrets. Il considère que le linguiste doit partir de **l'ensemble illimité des énoncés possibles d'une langue** (ce qu'il appelle « le texte illimité »), puis faire des découpages successifs pour trouver les plus petites unités et leurs relations.

Sa méthode repose principalement sur deux types de tests : **la commutation** et **la permutation**.

La **commutation** : consiste à **remplacer un élément par un autre** pour voir si cela provoque un changement de sens ou de fonction. Par exemple, si on prend le mot « pain » et qu'on remplace le son /p/ par /b/, on obtient « bain ». Le sens change, donc /p/ et /b/ sont bien des unités distinctives dans la langue française (on les appelle des phonèmes). Sur le plan du contenu, si on remplace dans la phrase « Je mange une pomme » le mot « pomme » par « poire », le sens change aussi. Cela prouve que ces deux mots sont des unités distinctes du contenu.

La **permutation** : consiste **à changer l'ordre des éléments dans une phrase**. Si le changement d'ordre provoque un changement de sens, c'est que la position des éléments est importante. Par exemple : « Le chat mange la souris » et « La souris mange le chat » n'ont pas du tout le même sens. Cela montre que, en français, l'ordre des mots est pertinent pour comprendre le sens de la phrase.

Ces deux tests, la **commutation** et la **permutation**, permettent au linguiste de repérer ce qui est **invariant** (ce qui ne change pas) et ce qui est **variable** (ce qui peut changer) dans le système de la langue. La méthode de Hjelmslev repose donc sur une analyse logique et rigoureuse des relations entre les éléments linguistiques.

5. Les relations dans la langue : Chaîne et Paradigme (relations syntagmatiques et paradigmatique)

Louis Hjelmslev reprend et développe les idées de **Saussure** sur les relations entre les éléments du langage. Il distingue deux grands types de relations : **la chaîne** (ou relation syntagmatique) et **le paradigme** (ou relation associative).

La **chaîne** : c'est ce que Saussure appelait la relation **« in praesentia »**, c'est-à-dire **les relations entre les éléments qui sont présents ensemble dans l'énoncé**. On parle ici de **relation linéaire**, qui se construit **horizontalement**, au fil du discours.

Exemple : :

Dans le mot **« pont »**, les sons /p/ - /o/ - /n/ suivent un ordre précis : ils sont en relation linéaire, dans la chaîne de l'expression.

Dans une phrase comme **« Le chat mange la souris »**, les mots sont placés les uns après les autres dans un ordre logique : **« Le »**, puis **« chat »**, puis **« mange »**, etc.

Le **paradigme** : qui correspond à la relation **« in absentia »** : c'est **la relation entre un élément présent dans la chaîne et tous les autres éléments qui auraient pu le remplacer au**

même endroit. On parle ici de **relation verticale**, qui représente **l'ensemble des choix possibles** à chaque position dans la chaîne

Exemple : :

Dans le mot **« pont »**, au lieu du son /p/, on aurait pu mettre /b/ (ça donnerait **« bon »**), /f/ (**« fon »**), ou /m/ (**« mon »**). Tous ces sons forment un **paradigme** possible pour cette position. De la même manière, dans la phrase **« Le chat mange la souris »**, au lieu du verbe **« mange »**, on aurait pu avoir **« boit »**, **« chasse »**, **« voit »**, etc. Chaque verbe représente **un choix possible dans le paradigme du verbe à cet endroit de la phrase.**

Ces deux types de relations, **syntagmatique (dans la chaîne)** et **paradigmatique (dans le paradigme)**, sont **complémentaires et indispensables** pour décrire **le fonctionnement de toute langue**.

6. **La conception du signe chez Hjelmslev : la fonction sémiotique et la non-biplanarité**[2]

Pour **Saussure**, un signe linguistique est composé de **deux faces inséparables : le signifiant et le signifié**. **Hjelmslev**, lui, propose une vision plus abstraite : **le signe est d'abord une « fonction sémiotique »**, c'est-à-dire **une relation entre deux formes** :

La forme de l'expression (ce qui appartient au plan de l'expression, par exemple les sons, les mots),

La forme du contenu (ce qui appartient au plan du contenu, c'est-à-dire le sens organisé par la langue).

L'essentiel, pour Hjelmslev, **ce n'est pas l'objet « signe » en lui-même**, mais **la relation entre ces deux formes**. C'est **cette relation d'interdépendance qui crée le signe linguistique**.

Autre différence par rapport à Saussure : **Hjelmslev ne considère pas forcément le signe comme la plus petite unité de la langue**. Pour lui, **les vraies unités d'analyse sont plus petites : ce sont les « figures »**, comme les **phonèmes** ou les **morphèmes**, qui se trouvent **sur un seul des deux plans** (soit le plan de l'expression, soit celui du contenu).

7. La différence entre signe et symbole selon Hjelmslev

Hjelmslev fait une distinction claire entre le signe et le symbole.

[2] **La biplanarité selon** Hjelmslev (c'est-à-dire : le fait d'avoir deux plans corrélés par la fonction sémiotique).

Dans le **signe linguistique**, **la relation entre l'expression et le contenu est arbitraire**. Cela veut dire qu'il n'y a pas de lien naturel entre le mot et son sens (exemple : rien ne justifie naturellement que le mot « arbre » désigne un arbre).

Mais dans un **symbole**, la relation entre forme et sens **est motivée**, c'est-à-dire **non arbitraire**. Il existe **un lien direct, souvent culturel ou visuel, entre l'expression et la signification**.

Exemple de symbole :
Un **panneau de signalisation** : la couleur rouge et la forme octogonale du panneau **« STOP »** ont été choisies justement pour attirer l'attention et signifier l'obligation de s'arrêter. Ici, **la forme visuelle a un lien motivé avec sa fonction**.

Bien que la glossématique ne soit pas directement appliquée comme une méthode d'analyse linguistique courante, elle a influencé des développements ultérieurs en **sémiotique**, **linguistique générative** et **grammaire formelle**.

Séance 15 : Le distributionnalisme, Leonard Bloomfield

Introduction

Le distributionnalisme est un courant linguistique qui s'est développé aux États-Unis, principalement entre les années 1930 et 1950. Il fait partie du structuralisme américain et a été influencé par plusieurs courants de pensée. il est marqué par le béhaviorisme, une théorie psychologique qui explique les comportements (y compris le langage) par des stimuli et des réponses observables, sans tenir compte des pensées ou des états mentaux intérieurs. En linguistique, cela signifie que les chercheurs se sont intéressés uniquement à ce qu'on peut observer directement dans le langage, comme les sons, les mots, les phrases, mais pas au sens ou à l'intention du locuteur.

Les linguistes distributionnalistes **travaillent à partir de corpus,** c'est-à-dire des exemples réels de langue parlée ou écrite. Ils évitent de se baser sur leur propre intuition de locuteur.

Un des premiers grands noms de ce courant est **Leonard Bloomfield (1887-1949)**. On le considère comme le père du structuralisme américain. Dans son ouvrage majeur intitulé **« Language » (1933)**, Bloomfield insiste sur le fait que la linguistique doit être **scientifique et rigoureuse**. Il propose de **se limiter à l'analyse de la forme des énoncés**, sans tenir compte du sens, car **le sens n'est pas directement observable**.

L'élève le plus célèbre de Bloomfield est **Zellig Harris (1909-1992)**. C'est lui qui a vraiment développé et systématisé le **distributionnalisme**, notamment dans son livre **« Methods in Structural Linguistics » (1951)**.

Harris va encore plus loin que son maître : pour lui, le sens n'est pas nécessaire à l'analyse linguistique. Il affirme que deux unités linguistiques ont des significations différentes uniquement si elles apparaissent dans des contextes différents, c'est-à-dire si elles ont des distributions différentes. Selon lui, le linguiste n'a pas besoin de comprendre le sens des mots pour analyser leur organisation dans la langue. Tout doit être analysé à partir des formes et de leurs distributions dans les énoncés.

2. Le concept central : la distribution

Le concept essentiel du distributionnalisme est la distribution. Ce terme désigne l'ensemble des contextes dans lesquels un élément linguistique peut apparaître. Peu importe que l'élément soit un son (phonème), un mot, un morphème ou une catégorie grammaticale : ce qui intéresse le linguiste, c'est uniquement sa place dans la phrase et ses relations avec les autres éléments.

Dans cette approche, **le sens n'est pas pris en compte**. Le linguiste ne cherche pas à savoir ce que signifie l'élément, mais **où et comment il apparaît dans les énoncés**.

Par exemple, si l'on prend le mot **« chat »**, sa distribution inclut plusieurs contextes possibles :

- Dans la phrase « Le chat dort », il apparaît après un déterminant et avant un verbe.
- Dans « Un chat noir », il se trouve entre un déterminant et un adjectif.
- Dans « J'ai vu le chat », il suit un verbe transitif.
- Dans « Le chat et le chien », il se place avant une conjonction.

L'étude de la distribution repose donc sur l'observation systématique des environnements, c'est-à-dire des éléments qui entourent l'unité linguistique étudiée. Ces environnements peuvent être immédiats (les éléments directement voisins) ou plus larges (d'autres parties de la phrase).

La méthode distributionnaliste consiste à analyser un grand nombre d'énoncés (ce qu'on appelle **un corpus**), afin de repérer et décrire dans quels contextes chaque élément peut ou ne peut pas apparaître.

En somme, la distribution permet d'identifier les unités du langage uniquement à partir de leur comportement dans les énoncés, sans tenir compte de leur sens.

Les principales méthodes du distributionnalisme

Le distributionnalisme a mis au point des méthodes précises pour analyser et décrire la langue, sans faire appel au sens. L'objectif est de segmenter les énoncés et classer les éléments linguistiques selon leur comportement dans les phrases.

4. Les étapes de l'analyse distributionnelle

1.Constitution d'un corpus : Collecter un corpus d'énoncés oraux ou écrits, représentatif de la langue à étudier.

2. La segmentation de la chaîne parlée : Découper la chaîne parlée en unités plus petites sans faire appel au sens.

3. L'analyse des environnements : Analyser chaque élément selon les unités qui l'entourent.

4. L'étude de la distribution : Observer la place que peut occuper chaque élément dans l'énoncé.

5. Les classes distributionnelles : Grouper les unités ayant les mêmes environnements en classes.
6. L'analyse en constituants immédiats (ACI) : Découper les énoncés en sous-groupes appelés constituants

- **L'Analyse en constituants immédiats (ACI)**

 C'est une méthode très utilisée en distributionnalisme. Elle consiste à découper progressivement une phrase en deux grandes parties, puis à continuer à découper chaque partie en deux sous-parties, jusqu'à arriver aux unités minimales (les mots ou même les morphèmes).

Principe :

On considère chaque partie comme une boîte qui contient d'autres boîtes plus petites.

Exemple :

Pour la phrase **« Le petit chat dort profondément »**, le découpage peut donner :

- (Le petit chat) / (dort profondément)
- Puis : (Le / petit chat) / (dort / profondément)
- Puis : (Le / (petit / chat)) / (dort / (profondément))

Ce type d'analyse permet de repérer les groupes de mots qui fonctionnent ensemble dans la phrase, sans tenir compte du sens.

- Les classes distributionnelles

 Une fois les unités repérées, le linguiste cherche à les regrouper en classes, selon leur distribution. Une classe distributionnelle réunit des éléments qui apparaissent dans les mêmes environnements linguistiques.

Exemple :

Les mots comme **« chat »**, **« chien »**, **« oiseau »**, **« maison »** apparaissent souvent **après un déterminant** et **avant un verbe**. Ils forment donc **une même classe**, qui correspondra plus tard à la catégorie grammaticale des **noms**.

De même, « mange », « dort », « court » apparaissent après un groupe nominal et avant un adverbe, ils formeront la classe des verbes.

Cette classification **se fait uniquement sur la base de la distribution**, sans tenir compte de la signification des mots.

5. **La méthode de la substitution (ou test de commutation) Pour vérifier si des mots appartiennent à la même classe, on utilise la substitution :**

On choisit **un cadre (un contexte)** avec un trou à remplir, par exemple : **« Le ___ dort »**.

On teste ensuite différents mots pour voir lesquels peuvent remplir ce cadre :

- ✓ « Le chat dort »
- ✓ « Le chien dort »
- ✓ « Le enfant dort »
- ✓ **« Le livre dort »** (même si le sens est étrange, on regarde seulement la forme)

Tous ces mots ont la même distribution, donc ils appartiennent à la même classe distributionnelle.

Cette méthode permet d'identifier les classes grammaticales de manière objective, sans faire appel au sens ou à l'intuition du locuteur.

Le **distributionnalisme** et **Saussure** ont un point commun : ils sont tous les deux des approches structuralistes. Cela veut dire qu'ils considèrent la langue comme un système organisé, où chaque élément a un rôle par rapport aux autres.

Autre point commun : ils distinguent bien la langue (le système de règles) de la parole (les réalisations concrètes dans les énoncés).

Mais il existe aussi des différences importantes :

- Chez **Saussure**, le sens (le signifié) fait partie intégrante de la description linguistique. Pour lui, un signe linguistique est l'union entre un signifiant (la forme) et un signifié (le sens).
- Chez **les distributionnalistes**, le sens est volontairement mis de côté. Ils se concentrent uniquement sur la forme des éléments linguistiques et sur leur position dans les phrases.

Enfin, Saussure développe une réflexion surtout théorique et philosophique, tandis que le distributionnalisme est très pratique et empirique. Les distributionnalistes travaillent à partir de corpus réels, avec des méthodes d'analyse concrètes, comme l'analyse en constituants immédiats ou les tests de substitution.

Exercices d'application : Le distributionnalisme

Exercice 1 : Analyse en Constituants Immédiats (ACI)

Consigne :

Analysez la phrase suivante en utilisant la méthode de **l'Analyse en Constituants Immédiats (ACI)**.

« Le grand chien court rapidement. »

Découpez progressivement la phrase :

- **1re étape :** Séparez les deux plus grands constituants.
- **2e étape :** Découpez chaque partie obtenue.
- **3e étape :** Continuez jusqu'à atteindre les unités minimales (mots ou morphèmes).

Corrigé Exercice 1 :

Phrase : « Le grand chien court rapidement. »

Étapes de l'ACI :

- 1re découpe (constituants principaux) :

 (Le grand chien) / (court rapidement)
- 2e découpe (décomposition des groupes) :

 (Le / grand chien) / (court / rapidement)
- 3e découpe (jusqu'aux unités minimales) :

 (Le / (grand / chien)) / (court / (rapidement))

Remarque : Ici, on identifie deux grands groupes syntaxiques :

- Le groupe nominal sujet : « Le grand chien »
- Le groupe verbal : « court rapidement »

 Ensuite, on descend progressivement jusqu'aux mots (unités minimales).

Evaluations

Evaluation 1

Répondez à toutes les questions posées ci-dessous :

- **Question1 :** Dans sa théorie structurale, Ferdinand de Saussure parle de :

« L'opposition entre un code universel à l'intérieur d'une communauté linguistique, indépendant des utilisateurs, et l'acte libre d'utilisation par les sujets, du code».

a- De quelle opposition s'agit- il dans ces propos.

b- Analysez cette citation en montrant les principaux points d'opposition relevés par le linguiste.

- **Question 2** : Expliquez pourquoi les langues sont-elles différentes ? justifiez votre réponse par des exemples personnels. « les exemples repris du cours ne seront pas notés »

- **Question 3**: Expliquez qu'est-ce qu'un signe linguistique selon la conception

Saussurienne, puis analysez les signes linguistiques mis entre guillemets en suivant la méthode travaillée durant les cours/TD: **« Cultivé »** et **« voler »**

- **Question 4 :** est- ce que dans les phrases suivantes le signe linguistique **"trouver "** a le même signifiant. Justifiez votre réponse.

1- Elle ne trouve pas de solution à son problème.

2- je trouve ce livre intéressant.

3- je ne trouve pas du plaisir à travailler.

4- tu ne trouves pas ta veste !

5- il trouve son bonheur dans ce magasin.

6- il n'arrive pas à trouver du travail.

- **Question 5 :** peut-on considérer le signe **« croasser »** (cri de la grenouille) comme étant **« arbitraire »**. Justifiez votre réponse.

Evaluation 2

Evaluation du module : Initiation à la linguistique L1

Evaluation 02

Question 1 : Répondez par vrai ou faux

A- La perspective synchronique envisage le passage d'un état de langue à un autre (……..)

B- L'axe syntagmatique est celui des associations et des substitutions (……..)

C- L'étude diachronique rend compte des changements que la langue subit à travers le temps (…….)

D- Selon Saussure la relation qui unit le signifiant au signifié est arbitraire et non motivée (…….)

E- La linéarité qui est l'une des caractéristiques du signe linguistique concerne le signifié et non pas le signifiant (……)

Question 2 : L'arbitraire du signe linguistique est placé à trois niveaux, expliquez chacun de ces niveaux avec des exemples :

……
……
……
……
……
……
……
……
……
……
……
……

……
……
……
……
……
……
……
……
……
……
……
……
……
……
……
……
……
……
……
……
……
……
……
……
……

Evaluation 3

Question 1 : Cochez la ou les bonne (s) réponse (s):

1- a- la grammaire est ancienne et la linguistique est récente.

b- La grammaire s'est toujours fixée comme but l'objectivisme.

c- La grammaire est une discipline prescriptive et normative.

2 – La linguistique historique dite aussi comparative a permis :

a- de trouver l'origine de l 'homme

b –de trouver l'origine des langues

c – d'établir les familles des langues

3 - La linguistique historique est :

a- L'étude de l'évolution de l'homme

b- L'étude de la langue contemporaine

c- L'étude de l'évolution des langues anciennes

4 - Le premier linguiste a considéré la langue comme un système de signes est :

a- Martinet

b- Ferdinand de Saussure

c- Bloomfield

5- pour Ferdinand de Saussure, la langue est :

a - un fait social et commun à une communauté linguistique

b- un fait individuel de communication

C-un fait à la fois social et individuel.

6- a- la parole est un système de signes codifiés qui permettent un usage uniforme de la langue.

b- En séparant la langue et la parole, on sépare du même coup ce qui est social de ce qui est individuel.

c- le langage est à la fois homogène et hétérogène.

7- D'après De Saussure, un signe linguistique est :

a- L'association d'une image à un signal.

b-L'association des sons à un signal

c- L'association d'une image acoustique à une image conceptuelle.

Evaluation 4

Sujet : Répondez à toutes les questions posées ci-dessous

Question 1 : Ferdinand de Saussure définit la langue comme un système de structures et de valeurs. En vous référant à ce qui a été fait durant les séances de cours/ TD, expliquez la **différence** des **valeurs** dans les systèmes linguistiques en étayant votre analyse par des exemples personnels. .

.....

.....

Question 2 : Répondez par « vrai » ou « faux », puis corrigez ce qui est faux .

* La grammaire est très ancienne, elle s'est toujours fixée comme but l'objectivisme, sans aucun présupposé ni jugement de valeur socioculturel, idéologique ou autres. « …….. »

…….....

.....

* La linguistique générale consistait à relever les liens de similarité entre les langues dites de la même famille « …...… »

……..……

…….

* La langue est définie comme un acte hétérogène et multiforme qui témoigne d'une créativité de la part de ses utilisateurs. « ……. »

……

…….

* Le langage se manifeste à travers les langues qui sont quant à elles des particularités du langage. « …… »

……

……..

* la parole est un système de signes codifiés, elle est uniforme et homogène « …….. »

……

……..

Question 3 : La linguistique historique, appelée également grammaire comparée, est une méthode qui a permis de mettre en lumière plusieurs sciences incontournables. Citez les principaux domaines et apports de cette discipline. (5 points)

.....

.....Q

Question 4 : Analysez les signes linguistiques suivants : oiseau / pièce.

Bibliographie

Auroux, S. (2000). *La révolution technologique de la grammatisation*. Paris : Seuil.

Benveniste, É. (1966). *Problèmes de linguistique générale* (Tome 1). Paris : Gallimard.

Calvet, L.-J. (2005). *Ferdinand de Saussure*. Paris : Presses Universitaires de France (Collection « Que sais-je ? »).

Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales. (s. d.). **Langue**. CNRTL. https://www.cnrtl.fr/definition/langue

Hjelmslev, L. (1943). *Prolégomènes à une théorie du langage* (trad. fr., 1968). Paris : Éditions de Minuit.

Joseph, J. E. (2012). *Saussure*. Oxford : Oxford University Press.

Le Héraut. (2023, 14 avril). *Comprendre la linguistique – Cours n°8 : La glossématique de Hjelmslev* [Vidéo]. YouTube. https://www.youtube.com/watch?v=eJf5CZdZYTo

Paveau, M.-A., & Sarfati, G.-E. (2003). *Les grandes théories de la linguistique : De la grammaire comparée à la pragmatique*. Paris : Armand Colin.

Rastier, F. (2001). *Arts et sciences du texte*. Paris : Presses Universitaires de France.

Saussure, F. de. (1916). *Cours de linguistique générale* (C. Bally & A. Sechehaye, Éds.). Paris : Payot.

Badir, S. (2006). La hiérarchie sémiotique. Dans L. Hébert (dir.), *Signo* [en ligne]. Rimouski (Québec). http://www.signosemio.com/hjelmslev/hierarchie-semiotique.asp

Trubetzkoy, N. S. (1939). *Principes de phonologie*. Paris : Klincksieck.